

- Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur -

TERRE D'Émeraude

En passant par 92 communes

TERRE
D'Émeraude
Sud Jura
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS — 2025

JAY PEE



ÉDI -TO

2025



Chaque décision que prend l'intercommunalité, chaque projet qu'elle porte, chaque initiative qu'elle encourage n'ont de sens que s'ils contribuent concrètement à améliorer la vie de nos habitants.

C'est une mission exigeante, où les attentes sont nombreuses, les contraintes parfois lourdes et les moyens souvent contraints.

L'intercommunalité est la force collective des communes. Elle nous permet d'aller ensemble plus loin que chacun ne pourrait le faire séparément. Elle ne souffre pas d'une absence d'efficacité au service d'une finalité.

Il faut oser imaginer, oser entreprendre, oser transformer. Notre territoire rural n'est pas condamné à subir l'avenir. Bellecin est un bel exemple de cette capacité à oser...

Nous sommes bâtisseurs de projets, bâtisseurs de confiance, bâtisseurs de solidarité. Nous prenons le relais de générations d'élus qui ont construit nos écoles, nos équipements, nos réseaux et nos services publics.

À notre tour de laisser une empreinte durable !

Ce rapport 2025 en montre la voie.

Philippe Prost, Président

SOMMAIRE

Édito.....	3
Administration générale	5
Élus communautaires.....	8
Marchés publics.....	10
Ressources humaines.....	12
Finances	14
Urbanisme.....	18
Service TIC.....	20
Communication.....	22
Ordures ménagères.....	25
Services techniques.....	26
Assainissement.....	30
Police intercommunale.....	32
Environnement et développement durable.....	34
Attractivité économique et emploi.....	36
Enfance, jeunesse et scolaire.....	38

Multi-accueil Pause Câlin.....	41
Micro-crèche	
Les Berceaux d’Émeraude.....	42
Espaces France Services.....	47
EHPAD Résidence du Moulin...	49
Halte Répit	50
CIAS.....	51
Espaces Partagés.....	52
Sport.....	53
Culture.....	54
Médiathèques.....	55
Musée du Jouet.....	57
Régie de Vouglans.....	60
Terre d’Émeraude Tourisme....	62
SPL Terre et Lacs.....	64
Annexe.....	66

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ

L’année 2025 a débuté par les traditionnelles cérémonies des vœux que le Président de la Communauté de communes a partagé dans les bourgs-centres en présence de nombreux Vice-Présidents et des Maires.

• Réunions des Vice-Présidents

Ces réunions permettent à l’exécutif de se rendre dans les communes du territoire en présence des Vice-Présidents qui reçoivent leurs collègues avec des conseillers municipaux que la Commune invite à cette occasion.

Une réunion s’est tenue en 2025 :

- Le 4 juin 2025 à HAUTECOUR à l’invitation de Madame le Maire, Gwenaël COLIN REFLOC’H

Mais en parallèle, deux séminaires de l’exécutif ont été organisés en 2025, dont un hors territoire

- le premier a eu lieu le 21 février 2025 au Conseil Départemental du Jura en présence de M. Gérôme FASSET qui nous a accueilli dans ses locaux. L’objectif de ce séminaire était une journée de cohésion et de réflexion de l’exécutif. Anaïs BESCOND est venue faire un exposé sur « comment mobiliser les énergies »

- le second a eu lieu le 27 novembre 2025 au château de Vosbles-Valfin en présence de M. Pascal RAVIER, Maire de la Commune et en présence également du Président du Conseil Départemental du Jura. Ce séminaire avait pour objectif de travailler sur un projet de territoire initié en février au moment de la rédaction des cahiers de l’avenir.

• Réunions du Bureau Communautaire

Les réunions de Bureau qui sont certes des réunions préparatoires des conseils communautaires sont également des réunions de décisions avec délibérations dans les domaines délégués à cette instance, mais peuvent également faire l’objet d’une thématique spécifique.

Huit réunions ont été organisées dont 7 à Arinthod et un bureau délocalisé à Montlainsia

- 24 février 2025

- 25 mars 2025

- 21 mai 2025 (Bureau consacré aux zones de préemption des Espaces Naturels Sensibles en présence de Franck DAVID, 1er Vice-Président du Conseil Départemental du Jura)

- 24 juin 2025

- 17 septembre 2025 à MONTLAINIA à l’invitation de Rémy BUNOD, en

présence du SCOT du Pays Lédonien et de l’Agence AUDAB pour évoquer la question de l’observatoire des friches du Pays Lédonien .

- 7 octobre 2025

- 25 novembre 2025 (Présentation de la Fédération de Pêche du Jura par M. Roland BRUNET)

- 10 décembre 2025

• Conseils Communautaires

5 réunions :

4 mars 2025, présentation du Débat d’Orientations Budgétaires,

2 avril 2025, vote du budget 2025

9 juillet 2025, (à Orgelet exceptionnellement) - compte rendu d’activités de 2024 et protocole d’accord transactionnel avec la Société les Jardins de la Fontaine

15 octobre 2025, Mise à jour des statuts de T.E.C et modification de l’intérêt communautaire – Débat sur les orientations générales du Projet d’Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi de la Petite Montagne – proposition de cession de plusieurs bâtiments appartenant à T.E.C.

17 décembre 2025, PLUi : Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUi de la Petite Montagne et de Jura Sud – rapport quinquennal sur les attributions de compensation – Décisions modificatives et garanties d’emprunt pour Notre Maison à Aromas

Comme à l’accoutumée, au début de chaque séance et lorsque l’ordre du jour le permet, une personne extérieure est invitée pour présenter sa structure ou un responsable de service présente un dossier qui intéresse l’ensemble des membres de l’assemblée.

C’est ainsi que le 2 avril, le Président a souhaité mettre à l’honneur les personnes qui ont été récompensées au concours Général Agricole 2025. Ont été invités à cet effet pour leur médaille d’Or :

- Mme NICOLET Laura Vice-Présidente de la Fruitière Bio de Saint Maurice CRILLAT accompagnée de Mme Jacqueline MILLET pour la médaille d’Or obtenue

- Monsieur Stéphane RENAUD accompagné par M. Jean-Charles GROSDIDIER pour la fruitière d’Arinthod

- Monsieur Anthony MICHAUD de la Fruitière de la Vallée du Hérisson accompagné de Mme Nathalie ROUX

- M. Cyrille JOURNEAUX Fromager à la Fruitière du Mont Orgier, accompagné de M. Jean-Paul DUTHION



Parallèlement ont été récompensés le Gaec BUCHIN d'Alièze et M. FILLOD Clément de Montlainsia pour leurs montbéliardes.

Le 9 juillet à Orgelet, a été présenté le film réalisé par le Conseil Départemental pour les 60 ans de Jura Tourisme. En outre, M. Frank STEYAERT accompagné de Mmes GUYON et DELACROIX a présenté les missions du Centre de Gestion du Jura.

Le 15 octobre, Monsieur Jean-Yves MATHIEU de l'Office Français de la Biodiversité a pu expliquer le rôle de l'OFB et l'intérêt de la biodiversité pour éviter la disparition du vivant.

Ce jour-là, Monsieur le Président a également mis à l'honneur les agents de T.E.C. récipiendaires d'une médaille du travail. 10 agents (tous services confondus) ont été récompensés d'une médaille d'or, de vermeil et d'argent en fonction de leur ancienneté dans la fonction publique.

Le 17 décembre, Monsieur Bertrand WEIGELE Directeur des Services Techniques et Madame Sandrine PAULAT ont présenté l'état du patrimoine de T.E.C et l'ensemble des prestations de maintenance à effectuer pour garantir la sécurité des agents, des usagers qui fréquentent les locaux de la collectivité.



Outre ces réunions qui présentent un caractère réglementaire notamment les bureaux et les conseils communautaires, la Collectivité a mis en place un comité exécutif composé de 10 membres qui se réunit, à quelques exceptions près, tous les vendredis matin pour aborder des questions d'organisation.

Une conférence des secrétaires de Mairie a été programmée le 21 janvier 2025 à Moirans en Montagne pour évoquer plusieurs sujets, notamment un focus sur le service Environnement avec une présentation par Marika NIZAN sur le Plan Climat Air Energie Territorial et le service Natura 2000, une présentation

par Pauline GOUJON de l'application Citykomi destinée à la fois aux élus et aux habitants de T.E.C. selon la nature de l'information, une intervention du service Urbanisme avec Anne LECOT LEVI qui a présenté le règlement des PLUi et enfin une présentation du fonctionnement de la taxe de séjour par Claire LEMONNIER GIRAUD, directrice de Terre d'Émeraude Tourisme.

Une formation spécifique a été dédiée aux secrétaires de Mairie par Elodie MOURIKS sur les dossiers relatifs à l'instruction du Droit des Sols. Cette formation s'est déroulée en deux groupes en fin d'année 2025.

• Conférence des Maires

En 2025, la Conférence des Maires a été programmée le 27 juin 2025 et a été consacrée principalement à l'agriculture. La conférence a débuté au Cinéma François TRUFFAUT à 16 h 00 par la projection du film VINGT DIEUX qui a obtenu deux césars en 2025, en présence de Louise COURVOISIER la réalisatrice du film.

Puis la conférence s'est poursuivie à la Grenette à Moirans en Montagne en présence de :

- Jean-Marie SERMIER, ancien député, vice-président du Conseil National du Commerce et conseiller Régional,
- Gérôme FASSETNET Président du conseil Départemental du Jura
- Christophe BUCHET, Président de la Chambre d'Agriculture,
- Alain MATHIEU, Président du CIGC et
- Mickaël WEBER, Président du Syndicat des Jeunes Agriculteurs.

Etaient également présents à cette conférence, Monsieur le Préfet du Jura, Madame le Député Marie-Christine DALLOZ, Madame la Députée Danielle BRULEBOIS ainsi que nos deux sénateurs, Madame Sylvie VERMEILLET et Monsieur Clément PERNOT.

La soirée conviviale a débuté quant à elle à 20 h au Bar Snack du Surchauffant, soirée animée par Son Sept Bazar.

Deux autres conférences des Maires ont été organisées au cours de l'année mais sur les sujets spécifiques des PLUi, la première a été programmée le 4 mars avant le Conseil Communautaire pour la présentation du PADD du PLUi de Jura Sud et la seconde le 15 octobre 2025 également avant le Conseil Communautaire pour la présentation du PADD du PLUi de la Petite Montagne.

En 2025 s'est également réunie à plusieurs reprises la Commission « Construire Demain » présidée par Catherine DEVAUX, commission mise en place lors de la conférence des Maires de 2024 à Val Suran.

Après deux réunions initiées en 2024, la Commission s'est réunie le 29 janvier 2025 à Saint Maurice Crillat, le 20 mars 2025 à les Crozets, le 21 mai 2025 à Lavancia Epercy avant de conclure le 23 septembre 2025 à Patornay.

Le fruit de cette réflexion a été présenté en Conseil Communautaire le 17 décembre 2025 avant le renouvellement des exécutifs.

➤ MISE EN PLACE D'UNE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

Au cours de l'année 2025, Terre d'Émeraude Communauté a engagé un projet structurant de modernisation de ses pratiques administratives avec la mise en place d'une solution de Gestion Électronique des Documents (GED) via le logiciel Zeendoc.

Ce projet répond à plusieurs besoins concrets identifiés par la collectivité dans le traitement quotidien du courrier : mettre fin aux multiples circuits de transmission (courriers, mails, documents numériques), assurer un suivi clair des documents entrants, faciliter leur consultation par les services concernés et garantir une meilleure traçabilité des actions réalisées sur chaque courrier (réception, transmission, validation, archivage). La mise en place de la GED vise également à centraliser les documents dans un outil unique afin de limiter les pertes d'informations, réduire les impressions papier et fluidifier la circulation des courriers entre les services et les élus.

Une première phase de travail a consisté à étudier plusieurs solutions de GED afin d'identifier un outil adapté aux besoins de la collectivité. Le choix s'est porté sur une solution accessible en ligne, permettant le classement, la recherche, le partage et le suivi des documents.

Tout au long de l'année, un important travail de préparation a été conduit par le service des affaires générales. Celui-ci a notamment porté sur :

- le paramétrage de l'outil et la création de l'arborescence documentaire ;
- la définition des profils utilisateurs et des droits d'accès ;
- l'élaboration des workflows de traitement du courrier ;
- l'organisation des circuits de validation ;
- la création des tampons de suivi et de validation ;
- la rédaction de fiches pratiques et de supports de prise en main à destination des utilisateurs.

Une attention particulière a également été portée à l'accompagnement au

changement et à la sensibilisation des services aux nouvelles modalités de traitement du courrier. À ce titre, une présentation du projet et des futurs usages de la GED a été réalisée auprès des Responsables de Service.

Par ailleurs, une phase de test a été menée avec le service Ressources Humaines afin d'expérimenter les fonctionnalités de l'outil dans des conditions réelles d'utilisation. Cette expérimentation a permis d'identifier plusieurs ajustements techniques et organisationnels avant une généralisation progressive de l'utilisation de la GED.

Les travaux engagés en 2025 constituent ainsi une étape importante dans la modernisation des pratiques internes de Terre d'Émeraude Communauté et dans le développement d'une gestion documentaire plus efficace.



ÉLUS COMMUNAUTAIRES

PRÉSIDENTENCE ET VICE-PRÉSIDENTENCE



Philippe PROST
Président



Grégoire LONG
Attractivité
économique
et emploi



Frank STEYAERT
Tourisme et
aménagement
du territoire



Jean-Charles GROSIDIER
Relations
institutionnelles et
mutualisation des
services



Jean-Paul DUTHION
Environnement,
et développement
durable



Franck GIROD
Assainissement et
ressource en eau



Claude BENIER-ROLLET
Culture



Rémy BELPERRON
Cohésion du
territoire, relations
avec les communes et
police intercommunale



Josiane ETCHEGARAY
Communication



Jean-Yves BUCHOT
Déchets, travaux
et infrastructures



Yannick CASSABOIS
Enfance, scolaire,
périscolaire
et extra-scolaire



Guy PIETRIGA
Finances et
planification



Sandrine GAUTHIER-PACOUD
Petite enfance,
espaces « France
Services », MSAP et
Tiers-lieux



Denis MOREL
Service aux
familles, aux
séniors et action
sociale



Jean-Charles DALLOZ
Sport et
vie associative



Christelle DEPARIS-VINCENT
Urbanisme
et cadre de vie
(politique du logement)

ÉLUS COMMUNAUTAIRES

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES



Jacques CALLAND
Adjoint
Arinthod
Agriculture et
circuits courts



Jean-Luc GUERIN
Adjoint
Pimorin
Commerce
et artisanat



Jean-Noël RASSAU
Maire
d'Onoz
Natura
2000



Hervé REVOL
Maire de
Bonlieu
Cascades et
équipements
touristiques



Guy HUGUES
Maire de
Vaux-saint-
Claude
Développement
industriel
et zones
d'activités

MEMBRES DU BUREAU



Hélène MOREL-BAILLY
Maire de Clairvaux-
les-Lacs



Françoise GRAS
Adjointe
Arinthod



Françoise DUBOCAGE
Adjointe
Thoirette



Catherine SCHAEFFER
Maire de
Les Crozets



Nathalie ROUX
Maire
de Doucier



Hervé REVOL
Maire
de Bonlieu



Christophe GERMAIN
Maire de
Largillay-
Marsonnay



Jacques CALLAND
Adjoint
Arinthod



Rémy BUNOD
Maire
Montlainsia



Patrick CHATOT
Adjoint
Orgelet



Jean-Luc GUERIN
Adjoint
Pimorin



Michel BLASER
Maire de
Maisod



Dominique RETORD
Maire de
Lect-Vouglans

MARCHÉS PUBLICS

➤ 1. SÉCURISATION DES PROCÉDURES

Cette année peut être caractérisée comme une phase de structuration du service marchés publics au sein de Terre d'Émeraude Communauté. En effet, après le déploiement du logiciel MARCO en 2024, l'exercice 2025 a constitué la première année de pleine utilisation opérationnelle de cet outil.

L'intégration systématique des procédures de la collectivité dans MARCO pour ses procédures de marchés publics a permis de renforcer la traçabilité des consultations, de formaliser davantage les différentes étapes de passation. Cette évolution s'est traduite par un cadre de travail plus rigoureux, intégrant plus de contrôles internes et de vérifications préalables.

Le service s'est également appuyé régulièrement sur l'assistance juridique spécialisée proposée par le support de ce logiciel afin de sécuriser les consultations. Cette expertise a permis d'accompagner la collectivité sur des problématiques de passation ou d'exécution des marchés afin de prévenir les risques de contentieux.

Cette démarche de sécurisation s'est accompagnée d'un travail de veille réglementaire mené par le Service. Les principales évolutions de la réglementation de la commande publique ont fait l'objet d'une diffusion régulière par mail auprès des responsables de service afin de les sensibiliser aux nouvelles obligations susceptibles d'impacter leurs consultations.

Si cette professionnalisation des pratiques a permis de renforcer la sécurité juridique de la collectivité, elle s'est également traduite par une charge de travail accrue. Les procédures nécessitent désormais davantage de préparation, de coordination avec les services prescripteurs et de formalités administratives. Cette exigence constitue toutefois un gage de qualité et de fiabilité nécessaires à la conduite des achats publics de la collectivité.

L'année a également été marquée par le renouvellement du marché d'assurances de Terre d'Émeraude Communauté et du CIAS. Afin de sécuriser cette consultation particulièrement sensible, la collectivité a fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée. Cette préparation a permis de disposer d'un dossier adapté aux attentes du secteur de l'assurance et d'obtenir une offre sur l'ensemble des lots mis en concurrence, sans déclaration d'infructuosité ni relance de procédure, ce qui n'a pas été le cas de toutes les collectivités.

➤ 2. UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AUTOUR DE LA RÉDACTION D'UNE CHARTE D'ACHATS RESPONSABLES

L'un des faits marquants de l'année 2025 réside dans la participation active du service marchés publics à l'élaboration d'une Charte mutualisée des achats publics responsables à l'échelle du Pays Lédonien.

Ce travail s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial porté par le PETR du Pays Lédonien et a mobilisé les services commande publique, environnement et développement économique des quatre intercommunalités du territoire : Terre d'Émeraude Communauté, ECLA, Bresse Haute Seille et Porte du Jura.

Les travaux menés collectivement ont permis de définir un cadre commun visant à intégrer progressivement des considérations environnementales, sociales et économiques dans les achats publics. Au-delà de la rédaction de la charte elle-même, cette démarche a favorisé les échanges de pratiques entre collectivités et a permis d'engager une réflexion partagée sur les évolutions futures de la commande publique.

Ce travail collectif a abouti à une charte adoptée par le Conseil Communautaire, qui constitue une première étape structurante dans la mise en œuvre d'une politique d'achats responsables. Terre d'Émeraude Communauté n'a pas attendu pour se positionner sur ces questions d'ordre environnemental et social. Les effets opérationnels de cette charte demeurent encore limités à ce stade, car les obligations réglementaires n'interviendront que courant de l'été 2026. Elle établit néanmoins un cadre de référence commun et cohérent à l'échelle du Pays Lédonien qui guidera l'intégration d'objectifs de développement durable dans les marchés de la collectivité.



➤ 3. BILAN QUANTITATIF

A. Nombre de procédures par type :

En 2025, le service marchés publics a assuré le traitement de 14 procédures, représentant 32 lots.

Répartition des procédures :

- MAPA inférieurs à 90 000 € HT : 7 procédures ;
- MAPA supérieurs à 90 000 € HT : 5 procédures ;
- Procédure formalisée : 1 procédure ;
- Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable : 1 procédure.

Par ailleurs, le service a assuré la réunion et la conduite de 6 Commissions MAPA et d'Appel d'Offres au cours de l'année.

b. Principales opérations conduites

L'activité du service a principalement porté sur des opérations de travaux et d'aménagement structurantes pour le territoire, parmi lesquelles :

- La construction du groupe scolaire de La Chailleuse ;
- Les travaux de voirie de la zone d'activités économiques de La Chailleuse ;
- La viabilisation de la plage de Bellecin ;
- La végétalisation des cours de crèches ;
- Les travaux de réfection des sols et de désamiantage dans les écoles d'Arinthod et d'Orgelet ;
- L'aménagement pour le public de l'Espace Naturel Sensible du lac et marais de Viremont.

Plusieurs prestations d'études, d'assistance et de contrôles réglementaires ont également été conduites afin d'accompagner les projets de la collectivité, notamment en matière d'aménagement, de patrimoine bâti et de développement économique.

c. Montants engagés

Le montant total des marchés traités administrativement en 2025 s'élève à 1 914 873,09 € HT.

Répartition par nature de prestations :

- Travaux : 1 186 150,12 € HT (61,94 %)
- Services : 728 722,97 € HT (38,06 %)

Ces chiffres montrent une forte dominante des marchés de travaux dans l'activité de commande publique sur 2025. Le montant total des marchés est en baisse d'environ 46,5 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution

correspond à l'année de finalisation des projets structurants menés durant le mandat 2020/2026 plutôt qu'une activité orientée vers les dépenses de fonctionnement qui se veulent maîtrisées.

➤ 4. BILAN QUALITATIF

L'année 2025 a été marquée par une activité toujours soutenue, avec un volume de procédures légèrement supérieur à celui de l'année précédente alors même que le montant total des marchés notifiés est en nette diminution. Cela met en évidence l'importance du travail réalisé en matière de sécurisation juridique et de gestion administrative des procédures, indépendamment des montants financiers engagés.

Cette activité a été assurée par un agent unique, avec l'appui ponctuel d'un agent du secrétariat progressivement formé à l'utilisation du profil acheteur. Le service a également poursuivi sa montée en compétence à travers la participation à deux formations du CNFPT consacrées à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics ainsi qu'à leur exécution administrative et financière.

Ces actions contribuent à consolider la fonction commande publique au sein de Terre d'Émeraude Communauté et à préparer les évolutions futures de l'achat public, notamment en matière d'achats responsables et de performance des procédures.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF 2025

Pour la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2025, Terre d'Émeraude Communauté compte 178 agents soit 157,68 Equivalents Temps Plein (ETP) qui interviennent dans de nombreux domaines : administratif, enfance (ALSH/écoles), Petite Enfance (crèche), technique, ordures ménagères et déchetterie, assainissement, piscine, Musée du Jouet, médiathèques, Police Intercommunale...

6 agents sont placés en disponibilité pour convenances personnelles.

Les agents en activité sont répartis dans les filières suivantes :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE : 33 agents (31,73 ETP)

- 1 emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- 1 emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques
- 5 postes d'attaché Territorial
- 1 poste de rédacteur Principal 2^{ème} classe
- 6 postes de rédacteur
- 4 postes d'adjoint administratif Principal 1^{ère} classe
- 2 postes d'Adjoint administratif Principal 2^{ème} classe
- 13 postes d'adjoint administratif

FILIÈRE ANIMATION : 61 agents (48,59 ETP)

- 2 postes d'animateur principal 2^{ème} classe
- 7 postes d'animateur
- 5 postes d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- 47 postes d'adjoint d'animation

FILIÈRE CULTURELLE : 12 agents (11,4 ETP)

- 1 poste de conservateur du patrimoine
- 2 postes d'assistant de conservation principal 1^{ère} classe
- 2 postes d'assistant de conservation principal 2^{ème} classe
- 4 postes d'assistant de conservateur du patrimoine et des bibliothèques
- 1 poste d'adjoint du patrimoine Principal 1^{ère} classe
- 2 postes d'adjoint du patrimoine Principal 2^{ème} classe



FILIÈRE MEDICO-SOCIALE : 10 agents (9,5 ETP)

- 1 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants de classe Exceptionnelle
- 1 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure
- 7 postes d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale

FILIÈRE SOCIALE : 5 agents (4,32 ETP)

- 3 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe
- 2 postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe

FILIÈRE SPORTIVE : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1^{ère} classe

FILIÈRE TECHNIQUE : 53 agents (48,14 ETP)

- 1 poste d'ingénieur
- 2 postes de Technicien principal 1^{ère} classe
- 7 postes de Technicien principal 2^{ème} classe
- 1 poste de Technicien
- 1 poste d'agent de maîtrise Principal
- 5 postes d'agent de maîtrise
- 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 10 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 24 postes d'adjoint technique

FILIÈRE POLICE : 3 agents (3 ETP)

- 2 postes de Chef de Service de la Police Municipale Principal 1^{ère} classe
- 1 poste de Chef de Service de la Police Municipale Principal 2^{ème} classe

La collectivité emploie également :

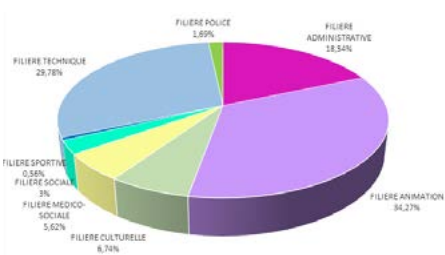
CONTRATS D'APPRENTISSAGE : 3 agents (3 ETP)

- 1 poste au sein du multi-accueil Pause Câlin – diplôme Auxiliaire de Puériculture
- 1 poste au sein du service assainissement
- 1 poste au sein du service TIC (Informatique)

STAGIAIRE GRATIFIÉ : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste au sein du multi-accueil Pause Câlin – diplôme Educateur de Jeunes Enfants

EFFECTIF 2025



La masse salariale

Pour l'année 2025, la masse salariale de Terre d'Émeraude Communauté est de 6 968 555 €. Ce montant correspond à l'ensemble des traitements des agents (salaire de base et primes) auxquels s'ajoutent les charges patronales et les dépenses relatives à l'action sociale, aux assurances statutaires et à la médecine du travail. Malgré une hausse significative des cotisations retraite des fonctionnaires, la rationalisation des recrutements en fonction des départs des agents, a permis de maîtriser la masse salariale.

Pour le Foyer Logement / Halte répit

Depuis le 1^{er} juin 2026, le Foyer Logement a été repris en gestion directe par la Mutualité Française. Tous les agents qui le souhaitaient ont été repris par la Mutualité.

Pour le CIAS / Halte répit

2 agents (1,14 ETP) interviennent au sein de la Halte répit sur Orgelet.

FILIÈRE MEDICO SOCIALE

- 1 agent (1 ETP)
- 1 poste de Moniteur Educateur intervenant familial

FILIÈRE TECHNIQUE

- 1 agent (0,14 ETP)
- 1 poste d'adjoint technique

La masse salariale 2025 est 59 581,92 € pour le CIAS / Halte Répit.

Année	Agents	ETP	Masse salariale
2020	189	163,71	5 721 864,00 €
2021	191	167,38	6 235 748,00 €
2022	185	158,3	6 778 190,00 €
2023	183	160,8	6 895 454,00 €
2024	181	160,29	7 018 248,00 €
2025	178	157,68	6 968 555,00 €



MASSE SALARIALE
33%

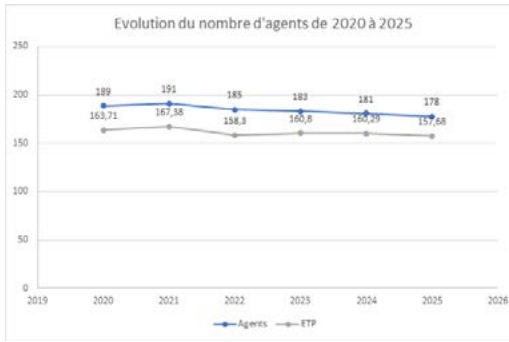
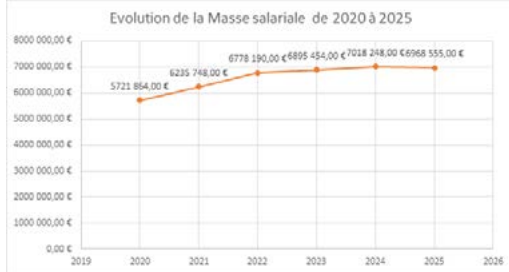
des dépenses réelles de
fonctionnement

Comité Social Territorial

En 2025, le Comité Social Territorial (CST) s'est réuni 2 fois afin d'émettre des avis sur divers sujets : Actualisation annuelle du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, nouvelles organisations de services, validation de nouveaux formulaires pour la gestion des arrivées et départs des agents...

EVOLUTION D'INDICATEURS RH POUR LA PERIODE 2020 – 2025

Depuis la fusion, l'évolution des effectifs est relativement stable, et ce malgré la création de nouveaux services comme la police intercommunale, la crèche de Poids de Fiole et l'ADS (l'instruction du droit des sols). Une gestion rigoureuse des ressources humaines et une rationalisation des recrutements lors de mouvements de personnel (départ, retraite), ont permis cette stabilité. Cette maîtrise a également permis de limiter l'impact financier induit par les décisions réglementaires imposées (revalorisation du point d'indice, augmentation des taux de cotisations patronales, augmentation du SMIC, participation à la mutuelle...)

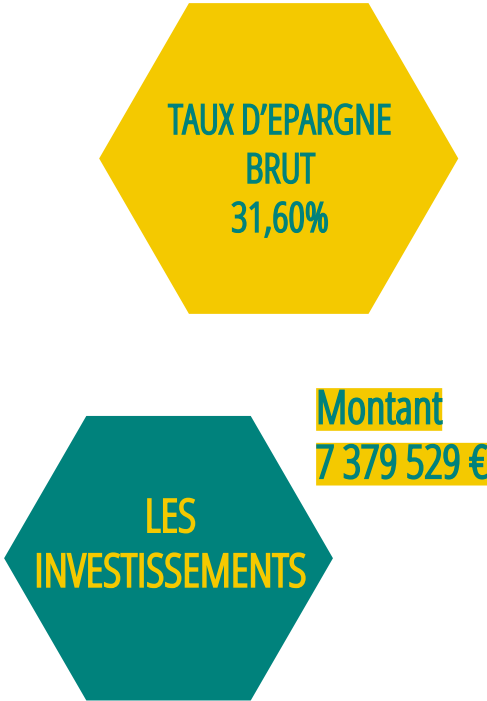
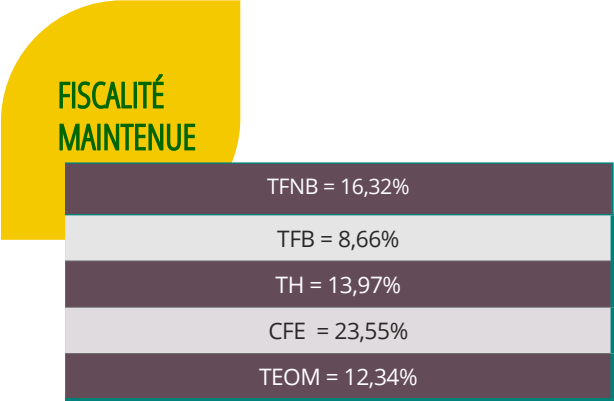
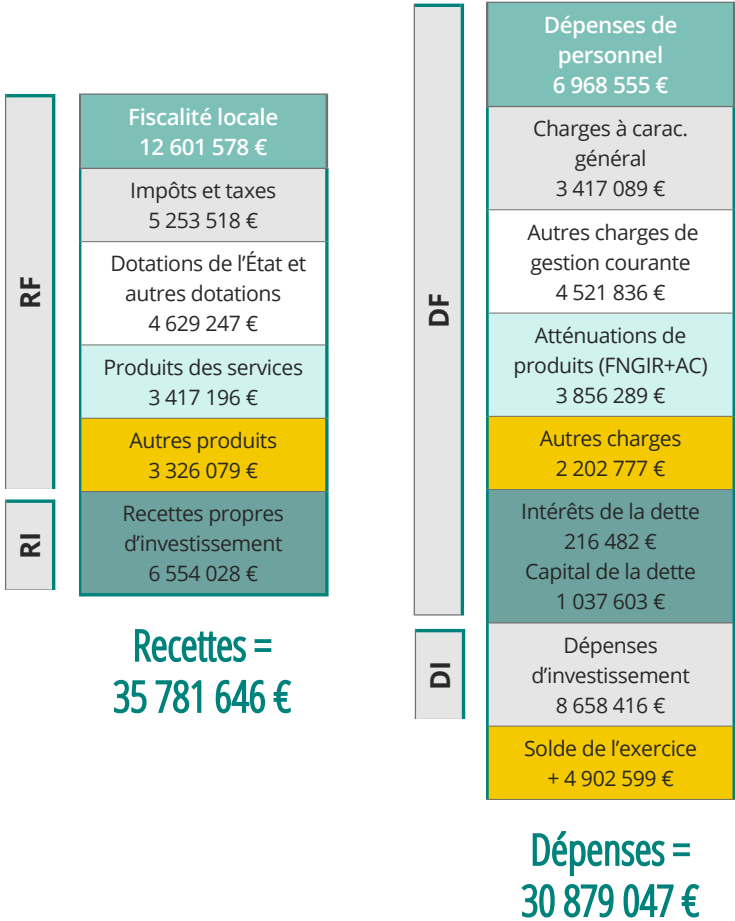


➤ L'ESSENTIEL ... DES CHIFFRES 2025



RÉSULTATS	SECTION	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025	SOLDE RESTES À RÉALISER	RÉSULTATS CUMULÉS
	Fonctionnement	14 109 883,71 €	- €	14 109 883,71 €
	Investissement	409 939,47 €	- 2 533 815,76 €	- 2 123 876,29 €
	Total	14 519 823,18 €	- 2 533 815,76 €	11 986 007,42 €

LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025 PAR COMPÉTENCE

LES 7 BUDGETS ANNEXES

	RÉSULTAT GLOBAL
Assainissement	- 775 481,43 €
SPANC	+ 151 508,42 €
ZI/ZA	- 1 168 987,54 €
Musée du Jouet	+ 56 866,03 €
Centre Uxelles	+ 1 453 705,25 €
Chaufferie bois	+ 11 889,78 €
Natura 2000	- 316 547,02 €



Malgré un contexte économique marqué par la poursuite de l’inflation et la hausse des charges de fonctionnement, Terre d’Émeraude Communauté affiche en 2025 des fondamentaux financiers particulièrement solides. La collectivité bénéficie d’un niveau d’épargne élevé et d’un endettement très modéré, lui permettant de conserver une capacité d’action significative. Avec un taux d’épargne brute de 31,60 % au 31 décembre 2025, bien au-delà des niveaux de vigilance habituellement retenus, la collectivité dispose d’une situation financière saine et sécurisée, garantissant sa capacité à financer ses investissements tout en préservant ses équilibres budgétaires.

Et forte de l’expérience acquise au cours des dernières années, 2025 est en parfaite cohésion avec nos fondamentaux, et nos objectifs :

FISCALITÉ

- Pas de pression fiscale sur nos habitants et nos entreprises.
- >> L’engagement de maintenir les taux de fiscalité est tenu.

LA DETTE ET L’ÉPARGNE

- Pas d’emprunt en 2025.
- >> La politique d’un encours de dette modéré est respectée.
- >> L’encours de la dette reste dans une dynamique décroissante d’environ

1 million d’euros par an. Cela préserve toutes les capacités à investir de la collectivité et d’absorber une éventuelle crise dans le nouveau mandat.

MASSE SALARIALE

- Contenir la masse salariale.
- >> L’engagement pris de poursuivre la maîtrise des charges de personnel est respecté, et ce malgré :
 - L’augmentation du taux de cotisation CNRACL de 3 points (sur une durée de 4 ans),
 - Le maintien du nombre d’ETP,
- >> Un ratio de 33% en 2025 vs 36% en 2024

PROGRAMME D’INVESTISSEMENT

Conforme à nos engagements, poursuite des programmes en cours et validés.

AUTO-FINANCEMENT

Nos efforts marquent un accroissement significatif de notre capacité d’autofinancement.



Accueil de Mineurs Collectif de Moirans-en-Montagne = 1 629 279 €

Espaces partagés d’Arinthod = 1 259 403 €

Office de Tourisme Clairvaux-Les-Lacs = 532 727 €

Stade de Football de Moirans-en-Montagne = 416 215 €

Espaces partagés de Val Suran = 403 617 €

Acquisition camion OM = 304 238 €

PLUI = 251 394 €

Aménagement ENS Lac de Viremont = 239 305 €

Aménagement voirie ZI La Chailleuse = 130 575 €

- Aménagement végétalisation des cours de crèches = 117 611 €
- Médiathèque de Val Suran = 80 845 €

URBANISME

POLE INSTRUCTION

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation, le service d'instruction de Terre d'Emeraude Communauté poursuit l'instruction des demandes relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, de démolir ou d'aménager, etc.) au regard des règles d'urbanisme en vigueur, par application combinée de la législation nationale et de la réglementation locale.

Cette mise en commun de moyens est limitée à la procédure d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

En effet, l'autorité compétente pour délivrer les autorisations en matière d'urbanisme, demeure le Maire.

La volonté de la Communauté de communes et de ses communes membres est de travailler ensemble, en conservant une certaine proximité permettant de faciliter l'accès au service pour l'ensemble des administrés et de maîtriser les délais d'instruction.

Ce service mutualisé est proposé à l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude Communauté au fur et à mesure de l'approbation des différents Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) sur la base d'une « *convention portant adhésion au service mutualisé d'instruction des actes et autorisations relatifs à l'application du droit des sols de Terre d'Emeraude Communauté* ».

COMPARAISONS 2024-2025 PAR TYPES DE DOSSIERS

On constate en 2025 une augmentation de 19 % du nombre de dossiers traités.

Année	CUB	CUa	DP	PA	PC	PD	DIA	EN	TOTAL
2024	60	208	805	9	174	9	232	10	316
2025	41	310	891	13	240	8	288	8	439

CUB : certificat d'urbanisme opérationnel
CUa : certificat d'urbanisme d'information
DP : déclaration préalable

PA : permis d'aménager
PC : permis de construire
PD : permis de démolir

DIA : déclaration d'intention d'aliéner
EN : enseigne

POLE PLANIFICATION

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Petite Montagne

Le bureau d'études CITADIA a poursuivi le travail d'élaboration du PLUi de la Petite Montagne notamment sur :

- > le scénario démographie-habitat pour être compatible avec le SCoT du Pays Lédonien ;
- > le bilan des capacités de densification et la vérification de la compatibilité avec la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de modération de la consommation d'espaces ;
- > et la définition des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

DATES CLÉS DU PLUi de la Petite Montagne

15 Octobre 2025 : Conférence des Maires et Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein du Conseil Communautaire de Terre d'Emeraude Communauté ;

17 Décembre 2025 : Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUi de la Petite Montagne en Conseil Communautaire ;

23 Décembre 2025 : Le dossier arrêté du PLUi de la Petite Montagne a été adressé aux Personnes Publiques Associées et partenaires à l'élaboration du PLUi, aux 92 communes de Terre d'Emeraude Communauté ainsi qu'aux intercommunalités et communes limitrophes du secteur de la Petite Montagne afin de recueillir leur avis sur le projet du PLUi.

LES REUNIONS

11 Septembre 2025 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires + Réunion publique - Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et échanges autour de ses grandes orientations ;

9 Octobre 2025 : Réunion thématique avec les acteurs environnementaux du territoire : Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNR), Chambre d'Agriculture, France Nature Environnement, Office National des Forêts (ONF) etc ;

20 Octobre 2025 : Réunion thématique avec les acteurs économiques du territoire ;

28 Octobre 2025 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires - Traduction réglementaire du PLUi : les grands principes du règlement écrit, la délimitation des zones au règlement graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;

12 Novembre 2025 : Réunion publique - Traduction réglementaire du PLUi ;

9 Décembre 2025 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires - Présentation du dossier d'arrêt du PLUi, à la demande de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ;

Une permanence a été organisée le 1er juillet 2025 afin d'échanger avec les 23 communes du secteur de la Petite Montagne sur leurs souhaits quant à leur règlement graphique, concernant le règlement écrit et les Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP).



JURIDIQUE

Le juridique est une matière transversale qui peut se synthétiser ainsi : 2025 Poursuite de la mission de conseil auprès des services de TEC sur toute question juridique relative aux différents dossiers notamment contrats de partenariats et/ou marchés publics et pour les élus sur les sujets touchant les compétences transférées et/ou l'intérêt communautaire et les moyens de mutualisation, notamment suivi des conventions, gestion du contentieux en lien avec le Conseil de Terre d'Emeraude Communauté.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Jura Sud

Le bureau d'études CITTANOVA a poursuivi le travail d'élaboration du PLUi de Jura Sud.

DATES CLÉS DU PLUi de Jura Sud

4 Mars 2025 : Conférence des Maires et Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein du Conseil Communautaire de Terre d'Emeraude Communauté ;

17 Décembre 2025 : Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUi de Jura Sud en Conseil Communautaire ;

23 Décembre 2025 : Le dossier arrêté du PLUi de Jura Sud a été adressé aux Personnes Publiques Associées et partenaires à l'élaboration du PLUi, aux 92 communes de Terre d'Emeraude Communauté ainsi qu'aux intercommunalités et communes limitrophes du secteur de Jura Sud afin de recueillir leur avis sur le projet du PLUi.

LES REUNIONS

11 Février 2025 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires – Présentation du volet quantitatif du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le volet qualitatif ayant déjà été présenté ;

12 Mars 2025 : Réunion publique portant sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

24 Juin 2025 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires – Présentation des pièces réglementaires du PLUi ;

6 Octobre 2025 : Réunion publique portant sur la présentation du projet avant l'arrêt ;

9 Décembre 2025 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires - Présentation du dossier d'arrêt du PLUi, à la demande la Direction Départementale des Territoires (DDT) ;

Toutes les communes du secteur de Jura Sud ont été rencontrées individuellement par le service urbanisme sur le mois de janvier 2026.

SERVICE TIC | TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'année 2025 a constitué une étape majeure dans la transformation du système d'information de Terre d'Émeraude Communauté. Elle s'inscrit dans la continuité des efforts engagés en matière de modernisation, de cybersécurité et de dématérialisation des processus. Cette année a été particulièrement marquée par la montée en puissance des services cloud, le renforcement significatif de la sécurité des infrastructures, ainsi que l'accompagnement de nouveaux usages numériques, notamment auprès des élus et des services opérationnels.

OBJECTIFS

- Les objectifs poursuivis en 2025 ont été de :
- Sécuriser davantage le système d'information dans le cadre du plan pluriannuel cybersécurité.
 - Finaliser la modernisation de l'infrastructure de sécurité réseau.
 - Déployer des outils métiers performants au bénéfice des services.
 - Renforcer les capacités de détection et de réponse face aux menaces informatiques.
 - Accompagner les services dans la transition numérique (GED, dématérialisation...).

ACTIONS ET CALENDRIER

1/ Migration vers Exchange Online (Microsoft 365)

L'année 2025 a vu la réalisation de la migration de la messagerie Exchange 2016 vers Exchange Online. Cette transition vers le cloud Microsoft a permis :

- Une haute disponibilité de la messagerie,
- Une réduction de la charge de maintenance sur l'infrastructure locale,
- Un renforcement de la sécurité (anti-spam, anti-phishing, MFA Multi-Factor Authentication),
- Une amélioration de l'accès distant pour les agents et les élus.

Cette migration constitue une étape structurante vers une généralisation des services cloud.

Financement :
- Acquisition de licences M365: 7 920,37€ TTC
- Acquisition de licences de sauvegarde : 3 900,00€ TTC
- Accompagnement en ingénierie : 6 207,60€ TTC

2/ Déploiement de la suite de sécurité réseau (SONICWALL – phase 2)

En 2025, la seconde phase du déploiement des pare-feux nouvelle génération a été engagée afin de couvrir l'ensemble des sites restants de la collectivité. Ce déploiement a permis :

- Une homogénéisation complète de la sécurité périmétrique,
- Une segmentation réseau plus fine,
- Une administration centralisée des politiques de sécurité,
- Une amélioration globale de la détection et du filtrage des menaces.

État d'avancement : couverture étendue à l'ensemble des sites (phase terminée).

Financement :
Coût du Projet : 64 800,00€ TTC
Montant de la subvention France 2030 ANSSI : 45 300,00€ TTC
Coût réel du Projet : 19 500,00€ TTC

3/ Renforcement de la cybersécurité et mise en place d'un SOC MDR

Dans le cadre du renforcement global de la cybersécurité, la collectivité a consolidé son dispositif de protection autour de la solution Bitdefender GravityZone Business Security Enterprise, enrichie d'un SOC MDR (Managed Detection and Response). Ce dispositif permet désormais :

- Une surveillance continue 24/7 des postes et événements de sécurité,
- Une analyse humaine des alertes par des experts en cybersécurité,
- La détection avancée des comportements suspects (attaques, mouvements latéraux, ransomwares),
- Une réponse immédiate aux incidents, incluant l'isolement des machines compromises et le blocage des menaces,

- Une réduction significative du bruit d'alertes et une priorisation des incidents critiques.

Financement :
Coût du Projet : 15 039,60€ TTC
Montant de la subvention France 2030 ANSSI : 7 036,73€ TTC
Coût réel du Projet : 8 002,87€ TTC

4/ Dématérialisation des bons d'engagement et des devis

En 2025, la dématérialisation des bons d'engagement et des devis a été mise en œuvre afin de moderniser et de fiabiliser les circuits de validation financière. Cette évolution a permis :

- La fluidification des processus de validation,
- Le renforcement de la traçabilité des engagements,
- La réduction des délais de traitement,
- L'amélioration de l'efficacité globale des circuits budgétaires.

Cette étape constitue une avancée structurante dans la dématérialisation des processus administratifs et financiers de la collectivité.

5/ En complément, ont été poursuivis :

- Le renforcement des politiques de sécurité (chiffrement, durcissement des postes),
- La généralisation de l'authentification multifacteur (MFA) sur les comptes d'administration.
- L'amélioration de la supervision globale du système d'information.

AUTRES ACTIONS 2025

- En parallèle des projets structurants, la DSI a assuré :
- Le support quotidien aux utilisateurs,
 - Le maintien en condition opérationnelle du système d'information,
 - La gestion du parc informatique et des renouvellements,
 - La supervision des infrastructures réseau et serveurs,
 - La veille technologique et réglementaire,
 - La sensibilisation continue aux enjeux de cybersécurité.

CONCLUSION

L'année 2025 a marqué une phase de consolidation et de montée en maturité du système d'information de Terre d'Émeraude Communauté. La migration vers le cloud Microsoft, le renforcement des infrastructures de sécurité et la mise en place d'un SOC MDR ont profondément renforcé la capacité de détection, de protection et de réponse aux menaces. Le système d'information gagne ainsi en robustesse, en réactivité et en capacité d'adaptation, posant des bases solides pour les évolutions futures autour de l'automatisation et de l'intelligence artificielle.

COMMUNICATION



➤ CHARTE GRAPHIQUE



Une réflexion a été menée pour réaliser un logo secondaire type monogramme (utilisant l'acronyme « TEC »). Ce logo est utilisé pour créer des objets promotionnels et sur certaines communications de la collectivité. Le logo institutionnel a été légèrement retouché dans ses couleurs et la mention « communauté de communes » a été ajoutée pour une meilleure compréhension. Des pin's ont été réalisés avec le logo carré.

➤ PARTENARIAT AVEC ANAÏS BESCOND

La collaboration établie en 2022 avec la biathlète Anaïs Bescond s'est poursuivie en 2025. Anaïs était présente lors d'un séminaire des élus en février 2025, qui s'est déroulé au Département du Jura.

➤ CANAL « ACTU DE TEC » DE L'APPLICATION « TERRE D'ÉMERAUDE »

Le service poursuit sa publication chaque semaine des actualités sur l'application « Terre d'Émeraude » sur le canal privé des élus et le canal public destiné aux habitants de la collectivité.

Les statistiques sont en augmentation avec aujourd'hui environ 1000 abonnés. L'objectif est maintenant de développer le nombre d'habitants abonnés.

➤ LE MAGAZINE INTERCOMMUNAL « 39° SUD »

La nouvelle édition du magazine intercommunal « 39° Sud » est parue en septembre 2025. Ce travail de rédaction a été source de réflexion et de synthèse importants puisqu'il a été nécessaire de prendre en compte les différentes actualités de tous les services de la collectivité. Ce magazine a été distribué dans les boîtes aux lettres des 92 communes du territoire, ainsi qu'aux agents de la collectivité, et a fait l'objet d'une publication sur l'application Terre d'Émeraude.

➤ ÉVÉNEMENTIEL

Challenge entreprises Bellecin
Au Centre Sportif de Bellecin, Terre d'Émeraude Communauté & l'Association Made in Jura ont renouvelé leur collaboration pour mettre en place le challenge entreprises lors de la 7^{ème} édition de l'Adventu'Run. Cette édition a été à nouveau un succès, attirant 380 salariés. L'évènement avait pour marraine Marine Lorphelin, ancienne Miss France.

- 1 500 participants sur la journée dont 380 sur le challenge d'entreprises
- 40 entreprises du département et des alentours représentées
- Plus de 50 équipes

➤ LES DIFFÉRENTES ACTIONS DE COMMUNICATION

Les différents besoins des services de la collectivité ont conduit à produire plus d'une cinquantaine de visuels cette année (affiches, flyers/brochures, goodies, lettres d'informations, totems...) en fonction des différents événements propres à chaque service.

Une illustration a été réalisée par l'illustratrice JAYPEE représentant Terre d'Émeraude. Cette image a été utilisée pour plusieurs supports tels que la couverture du magazine 39°Sud, la création d'un parapluie en objet promotionnel, remis à l'occasion des vœux du Président aux agents et aux élus, la carte de vœux et bien d'autres supports.

➤ AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le service a travaillé sur l'aménagement de la salle du Conseil Communautaire, située au cinéma de Moirans-en-Montagne afin d'améliorer la qualité d'image, de son, et le mobilier utilisé pendant ces instances. Du matériel audiovisuel (rétroprojecteur, écran motorisé) a été commandé en vue d'une installation début 2026. Deux bureaux arrondis ont été également commandés pour aménager la scène afin de donner plus de dynamisme à ces réunions.

➤ PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été élaboré par l'exécutif afin de définir les grandes orientations stratégiques de la collectivité. Dans le cadre de la nouvelle gouvernance, ce document fera l'objet d'un travail de réexamen par les différentes commissions, qui seront chargées de le revisiter, de l'enrichir et de l'amender afin qu'il reflète les priorités et les enjeux actuels du territoire.

➤ L'IMPORTANCE DU NUMÉRIQUE

Le nombre d'abonnés des différents réseaux sociaux augmente chaque année. L'objectif est de persévérer dans la coopération et l'échange d'informations avec d'autres entités pour accroître notre visibilité et pour maintenir l'augmentation des vues.

Plusieurs films et animations ont été réalisés en 2025

- Orientations budgétaires : un film a été réalisé afin de simplifier les informations lors du débat d'orientations budgétaires. En 2025, ce film est sorti de l'animation pour devenir un véritable film avec des images d'actualité afin de sensibiliser les élus aux différentes crises mondiales et l'impact sur le budget de la collectivité
- Film du Challenge d'entreprises afin de présenter en interne le challenge aux collaborateurs de TEC
- Film rétrospective 2025 à l'occasion des vœux pour l'année
- L'ensemble des films produits par Terre d'Emeraude communauté est visible depuis le compte Youtube de la collectivité.

De plus, le service fait appel désormais à l'intelligence artificielle en utilisant des voix dans les vidéos des vœux et dans d'autres vidéos. C'est une manière d'allier la tradition et la technologie dans la communication de la collectivité.

➤ ORGANISATION DU SERVICE

La responsable de la communication en congé parental a repris son poste le 1er septembre 2025. Son remplaçant ainsi que la personne en alternance ont terminé leurs contrats en juillet 2025.

➤ MUSEE DU JOUET

Le service s'occupe de la communication du Musée du jouet depuis le début de l'année 2023. Les missions ont été réparties entre les agents du Musée pendant le congé parental de la chargée de communication. Les principales actions sont les suivantes :

- Création de la nouvelle documentation pour 2025
 - Flyer annuel (45 000 ex) diffusé sur tout le territoire et dans les départements limitrophes
 - Programme semestriel diffusé en local (5000ex)
- Création en lien avec un graphiste / illustrateur du visuel clé 2025 du musée, qui sert ensuite de base pour toutes les campagnes média (journaux, magazines touristiques du territoire et département) et campagnes digitales
- Création du visuel des expositions « Jeux de construction, du cube au pixel » et l'exposition photos « Toy culture vision »
- Travail sur la signalétique dans la ville de Moirans-en-Montagne et au sein du musée
- Création de contenu au quotidien afin d'alimenter les réseaux sociaux selon les actualités, visites et ateliers
- Création des programmes d'animation de chaque vacances scolaires et diffusion
- Création de différents supports de communication destinés à annoncer les nouvelles expositions
- Lien avec la presse locale pour la mise en avant du musée, ses expositions et actualités
- Campagne web sur facebook
- Travail sur les goodies personnalisés à l'image du musée pour la boutique du musée et la boutique en ligne
- Envoi de newsletters
- Organisation d'un shooting photo pour renouveler les images du musée



ORDURES MÉNAGÈRES

L'année 2025 a été marquée par le déploiement définitif des collectes incitatives des ordures ménagères engagé en 2024 et une nouvelle gestion des déchets verts en déchetterie.

1 : Le déploiement final de la collecte incitative a permis de répondre à :

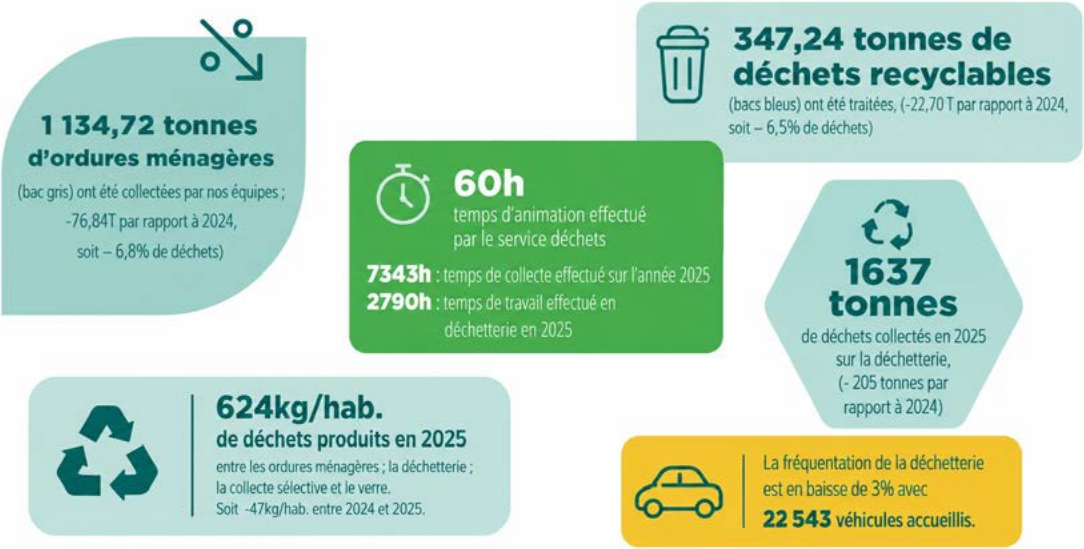
- La baisse de tonnage des ordures ménagères constatée depuis quelques années,
- Le déploiement du compostage des biodéchets
- Le déploiement de nouvelles filières en déchetterie

Des ajustements sont prévus en 2026 avec la remise en place d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères entre le 15 juin 2026 et le 11 septembre 2026. Cette demande permettra de répondre à une nécessité de service, liée notamment à la fréquentation touristique de la Régie

2 : La nouvelle gestion des déchets verts en déchetterie avec l'arrêt de la collecte des tontes et la mise en place du broyage des branches. Une réduction de 54% des tonnages de déchets verts en déchetterie a été constatée pour l'année 2025. Le broyat issu de l'opération de broyage permet d'alimenter les composteurs partagés situés aux Pommerots et aux Génévriers sur Clairvaux, celui de la déchetterie de Boissia ainsi que le composteur du Surchauffant. Il est également à disposition des usagers de la déchetterie.

3 : L'année 2025 a globalement été marquée par :

- Une baisse des tonnages collectés sur les ordures ménagères issue notamment de la réorganisation des collectes
- Une baisse des tonnages collectés en déchetterie liée à l'arrêt des collectes des tontes en déchetterie et le broyage d'une partie des branches
- Une baisse de collecte des déchets recyclables liée notamment au renforcement des contrôles de bacs, et à la suppression de la collecte des cartons bruns, destinés à la déchetterie
- Une augmentation de la qualité du tri au niveau des bacs bleus (jaunes) ; avec un taux passant de 86,09% à 90,19%.
- Intégration à la régie du site de Bellecin
- Mise en place de zone de récupération de cagettes et palettes en bois, qui a permis de réduire le volume de bois collecté et traité
- Mise en place de placettes de compostage partagées (3 placettes installées en 2025)
- Projet d'école sur la thématique « déchets » avec l'école de Pont de Poitte sur 6 journées en partenariat avec le SYDOM
- Arrivée d'une nouvelle Benne à Ordures Ménagères d'une capacité de 26T permettant de répondre aux collectes saisonnières



SERVICES TECHNIQUES

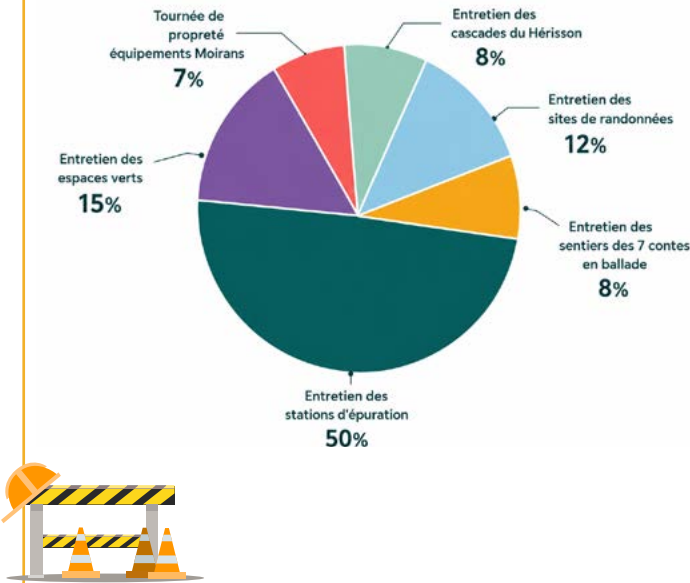
MAINTENANCE DU PATRIMOINE

En 2025, les agents techniques ont mis en œuvre les travaux suivants :

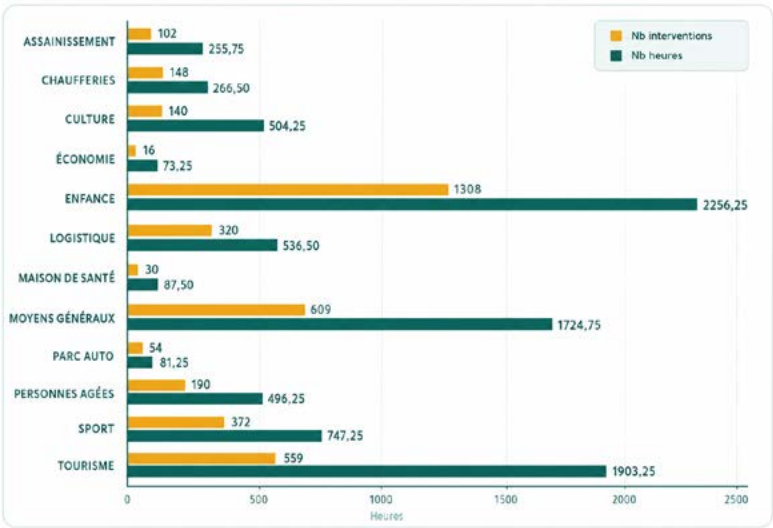
- L'aménagement de la « Maison Bernard » (électricité, peinture), 2 chemin du Quart, à Orgelet, pour l'installation d'une partie de l'équipe de maintenance du patrimoine
- la végétalisation de la cour de la crèche de Moirans en Montagne (construction de la pergola, mise en place des plantations)
- la sécurisation des abords de l'école de Val Suran (mise en place de barrières),

Ils ont répondu aux demandes de réparations et de maintenance des divers services et ont fait l'entretien courant du patrimoine. Ils sont intervenus sur les itinéraires de randonnées, suite aux demandes des usagers par l'intermédiaire de l'application SURICATE (application nationale pour maintenir la qualité des sites et assurer la sécurité des sentiers).

Ils ont consacré 8 932 h à l'ensemble de ces activités, en 2025, dont une grande part pour le secteur de l'enfance (écoles, crèches, centre de loisirs).



Interventions et heures par service



8 932 heures d'interventions
des équipes techniques

Une part de l'entretien des sentiers de randonnées, des espaces verts, dont ceux des stations d'épuration et de relevage, est également assurée par les équipes de l'ADAPÉMONT. Ces activités sont définies au moyen d'une convention signée entre la Communauté de Communes et l'ADAPÉMONT.

GRANDS TRAVAUX FAITS MARQUANTS 2025 :

- Les chiffres clefs :
 - 11 opérations pilotées en 2025 représentant 10,6 M€ HT d'investissement.
 - 4 opérations structurantes achevées
 - 3 nouveaux projets engagés

L'année 2025 a connu l'aboutissement de quatre opérations importantes du mandat :

- **Le nouvel Office de tourisme de Clairvaux-les lacs**
La SPL Terre d'Émeraude Tourisme a pris possession de ses nouveaux locaux en mai 2025. Pour rappel, il s'agit de l'ancienne trésorerie de Clairvaux qui a été réhabilitée pour un montant de 482 000 € HT hors acquisition.

- **Le Tiers Lieu de Val Suran**
Ce bâtiment entièrement reconstruit à l'exception de deux murs de façade, a été livré au printemps 2025. Pour rappel, ce bâtiment, réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune, accueille au rez-de-chaussée un local commercial appartenant à la Commune, au 1er étage une médiathèque, l'espace France Services et un Bureau d'information touristique, et au deuxième étage quatre logements communaux. Le montant des travaux s'élève à 1 668 000 € HT ;

- **L'Accueil Collectif de Mineurs de Moirans-en-Montagne**
Ce bâtiment a été livré en décembre 2025 après 26 mois de chantier. Ce bâtiment de 867m² accueille 8 salles d'activités pour les enfants de plusieurs communes du secteur, ainsi que la restauration scolaire gérée par la commune de Moirans-en-Montagne. Coût de l'opération : 2 473 000 € HT.

- **La rénovation du stade de foot de Moirans-en-Montagne**
Les travaux se sont achevés en juin 2025, et le terrain rénové a pu être rendu au club pour ses matchs de championnat à l'automne 2025, après stabilisation de l'engazonnement. Ces travaux comprenaient la reprise complète de la pelouse, avec correction de sa planéité, mise en place d'un système de drainage et renouvellement du système d'arrosage automatique avec mise en œuvre d'une cuve de récupération des eaux de pluies de 900m³. Le montant des travaux s'est élevé à 968 000 € HT.

Par ailleurs d'autres projets structurants ont été poursuivis :

- **La construction du Tiers Lieu d'Arinthod**
Le chantier, démarré fin 2024, s'est poursuivi tout au long de l'année 2025. Le bâtiment, destiné à accueillir la médiathèque intercommunale, l'agence postale communale et l'Espace France service était clos et couvert en Octobre 2025. Les travaux de second œuvre se poursuivent pour un achèvement prévu avant l'été 2026. Le montant de cette opération est de 2 420 000 d'euros HT.

- **La construction du groupe scolaire de la chailleuse :**
Après modification du projet (changement de site et réduction de surface) afin d'en maîtriser le coût, les consultations d'entreprises ont été lancées en juillet 2025, et les marchés attribués à l'automne, pour un démarrage en 2026. Le nouveau groupe scolaire est situé en contrebas de l'école actuelle à l'emplacement d'une aire de jeux, sur une parcelle de 5 480 m². Le bâtiment, construit de plain-pied, accueillera 3 salles de classes, deux salles d'activité pour le périscolaire, une salle de motricité, une salle de sieste pour les petits et un réfectoire. Il bénéficie d'une conception privilégiant l'efficacité énergétique, le confort thermique, notamment d'été, ainsi que d'une insertion paysagère soignée. Le montant de l'opération s'élève à 2 245 000 € HT.

- **La viabilisation de la plage de Bellecin**
Ces travaux consistent à amener l'électricité et l'eau potable sur la plage pour alimenter les sanitaires, le Snack et le point de location de pédalo depuis le centre sportif situé à 800 m en amont. Les eaux usées sont également reprises par poste de pompage et transférées vers la station d'épuration du centre. Jusqu'à présent, l'eau potable et les eaux usées étaient transportées par camion et l'électricité produite par un groupe électrogène. Le projet permet donc de réduire l'empreinte carbone de l'activité touristique du site et d'améliorer la qualité de service aux usagers. Le projet d'un montant de 205 000 € est soutenu par l'Etat (fonds Vert) à hauteur de 93 000 € et du Conseil Départemental du Jura à hauteur de 73 062 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet ABCD ; les travaux, attribués à l'été 2025, ont démarré en octobre. Leur achèvement est prévu au printemps 2026 en vue de la prochaine saison estivale.

- La végétalisation des cours de crèches

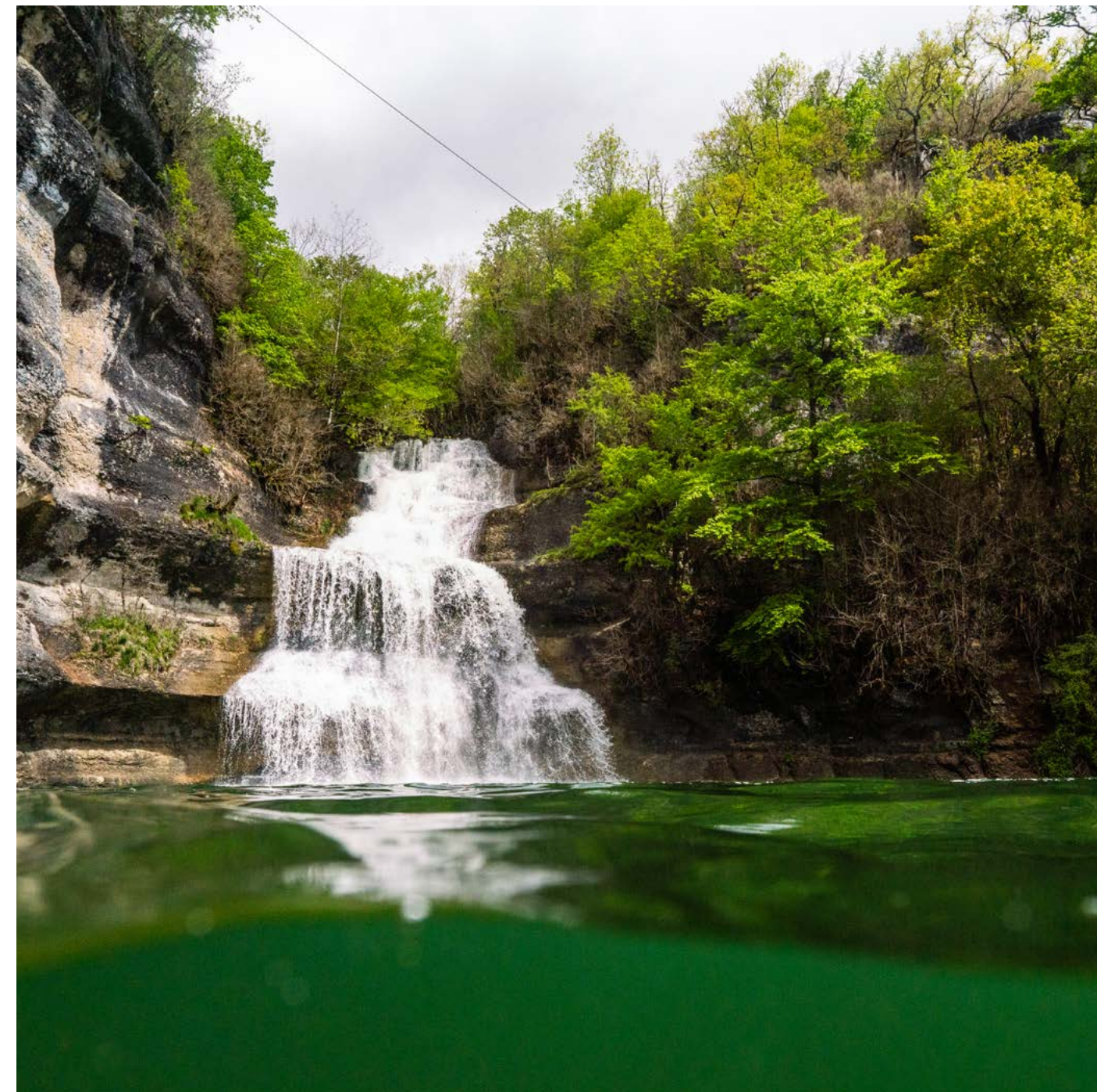
Ce projet vise à végétaliser les cours des crèches de Poids-de-Fiole, Clairvaux-les-Lacs et Moirans-en-Montagne afin d'améliorer le confort des tout-petits notamment en période estivale ; les travaux ont démarré en juillet et se sont achevés en octobre 2025. L'opération de 120 000 € est soutenue par la CAF à hauteur de 80%.

De nouvelles opérations ont été engagées courant 2025 :

- **La réalisation des audits énergétiques de 18 bâtiments**, dont 12 écoles ou groupes scolaires a fait l'objet d'un groupement de commandes avec le SIVOS des Lacs, la commune de Lavancia-Epercy et le SIVOS de Pont-de-Poitte. Ces audits visent à déterminer un programme pluri annuel de travaux sur ces bâtiments afin de réduire les consommations énergétiques, améliorer le confort d'été et la qualité de l'air intérieur. Le marché d'étude attribué à la société Kalpa a démarré à l'automne 2025 pour un achèvement prévu le 30 juin 2026.

- **La restructuration des ateliers des services techniques de Clairvaux-les-Lacs** : il s'agit de créer 142 m² de bureaux dans le bâtiment existant afin d'accueillir les équipes des services assainissement et collecte des déchets ménagers actuellement logés rue Saint Roch, en prévision de la cession de ce bâtiment inadapté à son usage actuel. La maîtrise d'œuvre des travaux a été attribuée au cabinet Boudier. Les travaux sont prévus en 2026.

- **Le remplacement des sols amiantés à l'école maternelle d'Arinthod et à l'école primaire d'Orgelet** : la mise à jour des dossiers techniques Amiante sur l'ensemble des écoles réalisée en 2024 a mis en évidence la détérioration de certains sols en dalles PVC amiantées sur ces établissements. La suppression totale de ces sols a été préférée à la solution d'encapsulation. La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au cabinet Broissiat. Le remplacement des sols de la cantine de la maternelle d'Arinthod a été réalisé à l'été 2025 (pour un montant de 40 000 € HT), ceux d'Orgelet sont prévus à l'été 2026.



ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENTS :



Dans la poursuite de notre programme pluriannuel :

9 projets de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement collectif ont été réalisés sur les communes d'Arinthod, Chatillon, Cenon (Menouille), Largillay-Marsonnay, Chavéria, Orgelet, Onoz, Moirans-en-Montagne et Gigny pour un total de :
>> 10 610ml de réseaux (dont 380 ml de chemisage à Onoz)
>> 5 504 859,02 € HT (frais annexes compris)

4 stations d'épuration (Châtillon, Largillay, Menouille, Gigny) pour un total de :
>> 815 Equivalents Habitants
>> 1 091 906,56 € HT (frais annexes compris)

Total : 6 596 765,58 € HT (frais annexes compris)

Ces différents investissements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (+/- 50% en tenant compte de coûts plafonds) ainsi que d'aides du Département. La station de Chatillon a également bénéficié d'aides au titre de la DETR.

Certains de ces projets se poursuivent en 2026.



LES PROJETS EN 2025

Le Service Public d'Assainissement Collectif a :

- Assuré l'exploitation de 78 stations d'épuration et de 285 km de réseaux.
- Traité 870 000 m³ d'eaux usées produites par environ 9500 abonnés (+/- 17 000 habitants).
- Réalisé 232 contrôles de branchement dans le cadre de ventes immobilières ou à l'initiative du service
- Réalisé 21 contrôles de nouveaux branchements

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a réalisé :

- 740 contrôles périodiques de bon fonctionnement
 - 57 contrôles de conception et d'implantation
 - 71 diagnostics immobiliers
- et a permis à 229 propriétaires de bénéficier de tarifs avantageux pour l'entretien de leur installation grâce à la mutualisation des demandes.

POLICE INTERCOMMUNALE

130 contraventions relevées en 2025
contre **144** en 2024.

805 interventions en 2025
contre **836** en 2024

PROFESSIONNELLEMENT :

- Formation Préalable à l'Armement Diffuseur Lacrymogène pour les 3 agents et Bâton de Protection Télescopique pour 2 agents.
- Les agents ont été formés en matière d'urbanisme et de police de l'affichage publicitaire.

EN CE QUI CONCERNE LE SERVICE DE POLICE INTERCOMMUNALE :

2 nouvelles communes sont venues rejoindre le service : MÉNÉTRUX-EN-JOUX et DRAMELAY portant ainsi le total de communes ayant adhéré à la Police Intercommunale à 60 / 92.

SUR L'ACTIVITÉ :

Réalisation de 805 interventions en 2025 (contre 836 en 2024).
Il convient cependant de prendre ces chiffres avec quelques réserves car certaines interventions entraînent des procédures beaucoup plus contraignantes avec des conséquences très différentes.
Il est cependant à noter un net accroissement des procédures de stationnement : 248 en 2025 (contre 230 en 2024) ainsi qu'en matière d'urbanisme : 92 en 2025 (contre 58 en 2024).

* Les contraventions relevées en 2025 sont de 130 (contre 144 en 2024).
Ces chiffres sont également à prendre avec quelques réserves car il ne faut pas oublier l'importance des actions pédagogiques menées par le service afin de sensibiliser les personnes sur le respect des règles élémentaires (non quantifiées ci-dessous). Ces actions sont très appréciées des touristes qui pour la plupart ne se sentent pas « pris au piège » de l'amende facile et changent leur comportement, limitant de fait, les infractions.

Des solutions vis-à-vis du stationnement des estivants dans les secteurs problématiques de MAISOD et COYRON ont été trouvées mais elles restent à affiner.

Toutefois, d'autres secteurs comme le stationnement à ORGELET à la mise à l'eau du domaine de Bellecin, mériteraient une réflexion afin d'éviter les problèmes rencontrés en 2025 concernant la circulation (stationnement très gênant, problème d'accès au secours).

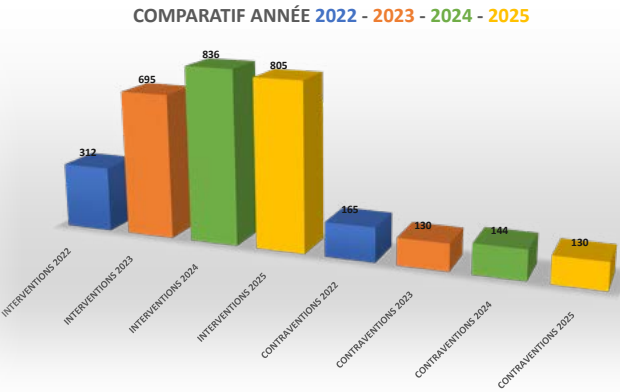
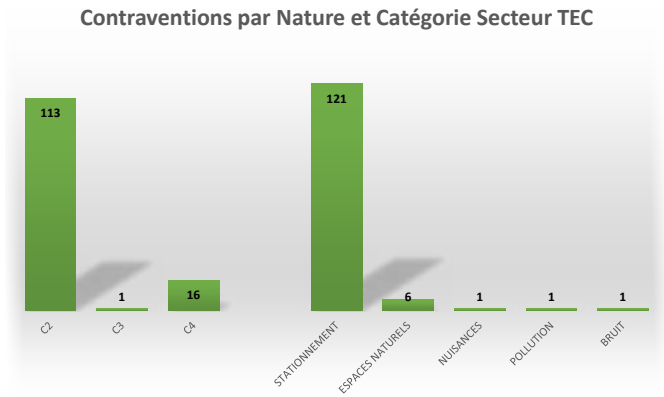
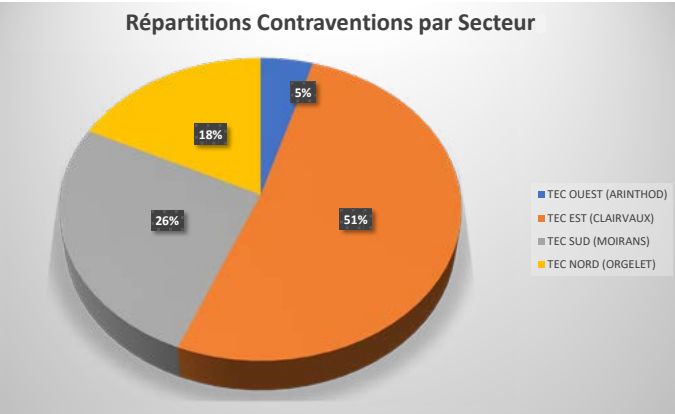
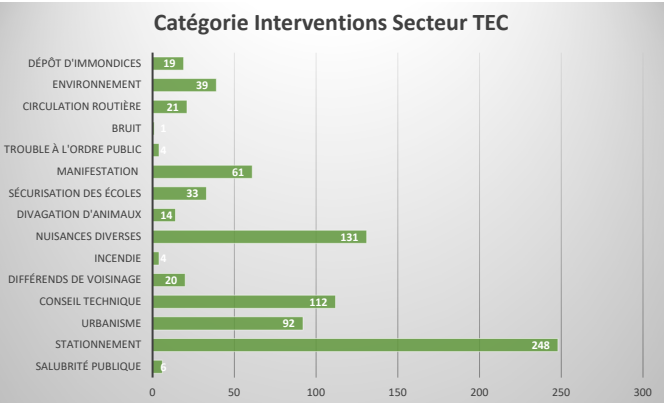
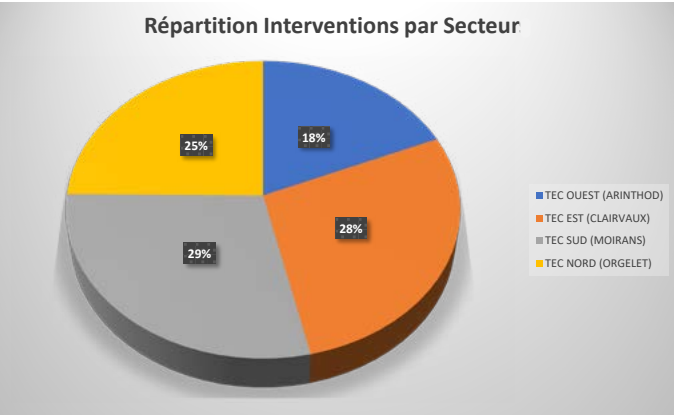
EVÉNEMENTS MARQUANTS :

• Ordre public :

- * La Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature (MISEN) sur le Lac de VOUGLANS (le 26/07/2025).
- * La Sécurisation du tour cycliste du « Tour de l'Avenir » à VAL SURAN (le 27/08/2025).
- * L'exercice du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Menouille à CERNON (le 03/07/2025).

• Ecoles :

Partenariat évolutif sur :
* Le Plan de Prévention en Milieu Scolaire (PPMS).
* La Sécurisation dans les transports scolaires avec les Opérations Sécurité et Citoyenneté (OSC) (actions réalisées en octobre et décembre 2025).
* La Prévention sécurité routière avec l'atelier Savoir rouler à vélo (action réalisée le 19/05/2025 à MOIRANS-EN-MONTAGNE).



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Mesures Agro-Environnementales
+ de 970 000 €
accordés à
48 exploitations agricoles
engagées en faveur de Natura 2000



130
actifs ayant participé à
la troisième édition du
Challenge de la mobilité



22
projets de contrats
Natura 2000
accompagnés sur le site
Petite Montagne du Jura



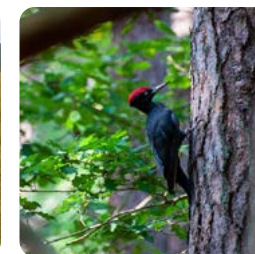
836
ayant bénéficié d'animations
environnement



178
participants
aux **12** animations
nature et **88**
bénévoles pour le
suivi des espèces



Engagement des travaux
d'aménagement
pour le public de l'ENS Lac et
Marais de Viremont

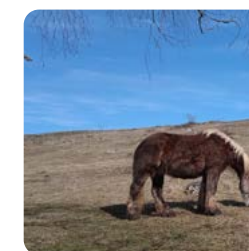


➤ EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT // APPEL À PROJETS SCOLAIRES

Sur l'année scolaire 2024-2025, 836 élèves du territoire ont été sensibilisés à l'environnement sur des sujets tels que la diversité du vivant ou encore la ressource en eau, dans le cadre de l'Appel à Projets Pédagogiques Environnement. Cette opération subventionnée par la collectivité, largement sollicitée par les écoles, se poursuit en 2025-2026 au bénéfice de 34 dossiers-classes.

➤ BIODIVERSITE // ACCOMPAGNE- MENT DES ACTEURS ET VALORI- SATION DES RICHESSES LOCALES

Terre d'Émeraude Communauté poursuit son engagement en faveur de la biodiversité à travers des actions concrètes de pédagogie, d'accompagnement, de gestion et de valorisation des milieux naturels. Des travaux d'aménagement ont notamment été réalisés sur le site du Lac et Marais de Viremont – classé Espace Naturel Sensible - afin d'en améliorer l'accueil du public tout en préservant ses fonctionnalités écologiques.



En parallèle, la collectivité a accompagné techniquement et financièrement la mise en place d'actions de sensibilisation aux pelouses sèches, avec l'installation de panneaux pédagogiques intégrant notamment les enjeux liés à l'agroécologie et valorisant les pratiques locales. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », la diffusion du film « Paysans du ciel à la terre », suivie d'un temps d'échange, a également permis de croiser les regards entre pratiques agricoles et préservation de la biodiversité. Enfin, des animations nature à destination du jeune public, intitulées « Drôles de petites bêtes », ont sensibilisé les enfants au rôle essentiel des insectes. L'ensemble de ces actions contribue à renforcer la connaissance, l'appropriation et la préservation du patrimoine naturel local.

➤ TRANSITION ECOLOGIQUE // MOBILITÉ DURABLE

La Communauté de communes a renouvelé sa participation au Challenge de la mobilité, animé pour la troisième année consécutive sur le territoire. Cette édition a confirmé une dynamique croissante, avec 130 actifs mobilisés, issus d'établissements publics et privés. Le covoiturage s'est particulièrement distingué, représentant 31 % des trajets réalisés. Dans cette continuité, la collectivité engage une réflexion autour du développement de ce mode de déplacement alternatif pour 2026.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE & EMPLOI

Terre d'Émeraude est un territoire de savoir-faire et cette année 2025 s'est inscrite dans la poursuite des actions menées les années précédentes.

UNE ANNÉE D'ÉVÉNEMENTS

2 réunions de la commission :
Le 19 février à Bonlieu, avec visite la semaine précédente de l'entreprise Engrenage Service partner
Le 4 novembre à Montrevel, avec visite de l'entreprise Millet



Visite de l'entreprise Engrenages Services, Bonlieu



3ème édition de la journée conviviale entre entreprises : l'Adventu'run, 1 400 participants



Terre d'émeraude fait partie du Territoire d'industrie du Haut-Jura et a participé au forum de l'emploi à Saint Claude le 25 novembre 2025

1 Atelier des Territoires débuté en septembre avec le Pays Lédonien « Aménager des territoires productifs, sobres et créateurs de valeurs ». L'Etat, par cet appel à manifestation d'intérêt, s'engage auprès des territoires afin de les aider à innover à travers l'élaboration d'une feuille de route d'aménagement et de développement durables qui soit opérationnelle. Un bureau d'étude accompagne les EPCI dans cette démarche, aux cotés des entreprises locales volontaires. La thématique retenue pour notre territoire est : Comment mettre en place les conditions d'évolution et de développement d'un modèle industriel rural multipolaire conciliant résilience et attractivité ?

UNE ANNÉE À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Les RDV éco :
2 décembre 2025 à Orgelet
4 décembre à Moirans-en-Montagne
8 décembre à Arinthod
Rencontre de Clairvaux-les-Lacs annulée faute de participants

Rencontre avec la CCI au Musée du Jouet de Moirans-en-Montagne avec Made In Jura sur la thématique de la sécurité dans les entreprises. Ce temps d'échange était l'occasion de mettre en lumière les enjeux de la sécurité, tant dans le domaine bâtiminaire que numérique, avec deux intervenants de référence :

- Adjudant-chef Stéphane Malaizé, référent sûreté de la cellule de prévention technique de la malveillance (Lons-le-Saunier)
- Bruno Gallet, expert en cybersécurité à la CCI du Jura

LES CAHIERS DE DEMAIN FOCUS ÉCONOMIE

Une publication dédiée aux entreprises, aux savoir-faire et aux filières d'excellence qui font la richesse de notre territoire a été réalisée.

À travers ce cahier, sont présentés la diversité et le dynamisme de notre tissu économique, portés par des entreprises innovantes et des métiers d'exception. Le document met en lumière les secteurs emblématiques qui façonnent l'identité de Terre d'Émeraude : le luxe, le jouet, l'emballage, l'énergie, la mécanique, la santé et la sécurité, la construction, l'agriculture et le tourisme.

Cette édition valorise également les savoir-faire d'excellence qui font la renommée du territoire, avec des entreprises et des artisans distingués par des labels et reconnaissances prestigieuses tels que Meilleur Ouvrier de France (MOF), l'Indication Géographique Industrielle et Artisanale (IGIA) ou encore le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV).

UNE ANNÉE DE SOUTIEN

Terre d'Émeraude est un territoire riche de ses entreprises mais également de ses structures spécifiques comme la pépinière d'entreprise l'Atelier au village ou la plateforme technologique. Elles contribuent au développement de la filière bois, très importante tant localement qu'au niveau départemental

Subventions	Total
Pépinière d'entreprise l'Atelier au village	7 600 €
Plateforme technologique Tecbois	10 000 €
Fédération départementale des groupes d'étude et de développement agricole du Jura	1 000 €
Le jura de ferme en ferme	2 500 €

Montant total attribué : 21 100 €



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Montant versé : 1000 € pour les travaux engagés dans un gîte sur la commune de Cressia « Au Paradis du Bidat »



ENFANCE JEUNESSE ET SCOLAIRE

➤ PÔLE SCOLAIRE

La Communauté de communes Terre d'Émeraude exerce la compétence scolaire sur 9 écoles du territoire. À ce titre, elle assure la gestion, l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires afin de garantir aux élèves, aux équipes pédagogiques et aux personnels des conditions d'accueil, d'enseignement et de travail de qualité.

Tout au long de l'année, les services de la collectivité interviennent pour réaliser les travaux d'entretien courant, assurer la maintenance des équipements, répondre aux besoins exprimés par les établissements et conduire les opérations d'amélioration nécessaires. Cette gestion de proximité permet d'apporter des réponses rapides aux problématiques rencontrées et de maintenir un patrimoine scolaire fonctionnel, sécurisé et adapté aux besoins des usagers.

Effectifs scolaires

À la rentrée scolaire 2025-2026, les effectifs s'élèvent à 827 élèves, répartis sur 40 classes, contre 828 élèves à la rentrée 2024. Ces chiffres traduisent une stabilité des effectifs scolaires sur le territoire, tout en maintenant une offre éducative équilibrée.

Au-delà de la gestion des bâtiments, la Communauté de communes porte une attention particulière au bien-être des élèves et à la qualité de leur environnement scolaire. Dans cette dynamique, plusieurs actions de sensibilisation et de prévention ont été soutenues ou mises en œuvre au sein des écoles, notamment autour de la lutte contre le harcèlement scolaire. Ces initiatives visent à promouvoir un climat scolaire serein, respectueux et propice aux apprentissages, en partenariat avec les équipes éducatives.

Par son engagement quotidien, la Communauté de communes affirme sa volonté d'offrir aux enfants du territoire des conditions d'accueil favorisant leur réussite, leur épanouissement et leur sécurité.

➤ PÔLE PETITE ENFANCE

Les établissements d'accueil du jeune enfant

La Communauté de communes Terre d'Émeraude veille à proposer une offre d'accueil diversifiée et de proximité afin de répondre aux besoins des familles

du territoire. Cette offre s'appuie sur des structures gérées directement par la collectivité ainsi que sur des établissements confiés à des gestionnaires dans le cadre de délégations de service.

Crèches en gestion directe

La Communauté de communes assure la gestion directe de deux établissements d'accueil du jeune enfant :

- La micro-crèche Les Lynx d'Émeraude, située à Poids-de-Fiole ;
- Le multi-accueil Pause Câlin, situé à Moirans-en-Montagne.

Au cours de l'année 2025, ces deux structures ont accueilli 59 enfants sur une moyenne de 220 jours d'ouverture, représentant 48 429 heures facturées.

Tout au long de l'année, les équipes ont proposé de nombreuses animations favorisant l'éveil et le développement des enfants tout en renforçant le lien avec les familles : conférences à destination des parents, fête de l'été, ateliers culinaires et interventions de partenaires extérieurs, notamment une ferme pédagogique. Ces actions participent à la qualité de l'accueil et à l'accompagnement de la parentalité.

Crèches en délégation de gestion

La Communauté de communes confie également la gestion de deux établissements à des opérateurs spécialisés :

- La micro-crèche Les Berceaux d'Émeraude, située à Arinthod, ouverte en novembre 2023 et gérée par l'ABRAPA ;
- La micro-crèche Les Petits Canards, située à Clairvaux-les-Lacs, gérée par Léo Lagrange.

En janvier 2025, le contrat de délégation de la micro-crèche Les Petits Canards est arrivé à échéance. Son renouvellement a été mené conjointement avec celui des Relais Petite Enfance (RPE). À l'issue de la procédure de mise en concurrence, le marché a été de nouveau attribué à Léo Lagrange, garantissant ainsi la continuité du service.

Les deux structures en délégation ont accueilli 43 enfants sur 224 jours d'ouverture, complétant l'offre d'accueil de la petite enfance sur l'ensemble du territoire.

➤ PERSPECTIVES

L'année 2025 a également été marquée par une réflexion engagée autour de l'avenir de la micro-crèche Les Berceaux d'Émeraude à Arinthod. Bien que le contrat de délégation de service public conclu avec l'ABRAPA soit en vigueur jusqu'en 2028, le gestionnaire a informé la Communauté de communes des difficultés économiques rencontrées dans le cadre du financement sous le régime PAJE. À ce titre, il a sollicité la collectivité afin d'étudier une reprise de la structure en gestion directe sous le régime PSU (Prestation de Service Unique).

Cette demande fait actuellement l'objet d'une étude approfondie. Une éventuelle reprise représenterait un engagement financier important pour la Communauté de communes et nécessite d'évaluer précisément ses incidences budgétaires, organisationnelles et humaines. Elle suppose également d'analyser les perspectives de fréquentation de la structure afin de garantir la viabilité économique du service et de répondre durablement aux besoins des familles du territoire.

Cette réflexion se poursuivra en 2026, en lien avec les partenaires institutionnels et financiers, afin d'identifier la solution la plus adaptée, conciliant qualité du service public, maîtrise des dépenses et pérennité de l'offre d'accueil.

➤ LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Les Relais Petite Enfance (RPE) constituent un service de proximité essentiel en faveur de la petite enfance. Ils accompagnent les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil, les informent sur leurs droits et les orientent dans leurs démarches. Ils apportent également un soutien indispensable aux assistant(e)s maternel(le)s, souvent isolé(e)s dans l'exercice quotidien de leur profession, en leur proposant des temps d'échanges, des animations, un accompagnement professionnel et des actions de formation favorisant le maintien de la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Évolution de la gestion des Relais Petite Enfance

En janvier 2025, le marché de gestion des deux Relais Petite Enfance de Clairvaux-les-Lacs et d'Orgelet est arrivé à échéance et a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres. Deux candidats ont présenté leur dossier : l'ancien gestionnaire, Léo Lagrange, et la Mutualité Française Jura (Mutualité Jurassienne).

À l'issue de cette procédure, la Mutualité Jurassienne a été retenue pour assurer la gestion de ces deux équipements. Cette transition s'est effectuée

dans la continuité du service puisque les deux directrices en poste ont conservé leurs fonctions. Le territoire compte ainsi désormais trois Relais Petite Enfance : Orgelet, Clairvaux-les-Lacs et Moirans-en-Montagne.

Évolution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s

Le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s accompagné(e)s par les RPE est passé de 114 en début d'année à 97 en fin d'année, soit une diminution de 14,9 %. Cette baisse concerne principalement le secteur d'Orgelet et de la Petite Montagne et s'explique essentiellement par plusieurs départs à la retraite, illustrant les enjeux de renouvellement de cette profession sur le territoire.

Chiffres clés 2025

- 114 assistant(e)s maternel(le)s accompagné(e)s au cours de l'année.
- 92 communes desservies.
- 12 lieux d'itinérance permettant d'assurer un service de proximité.
- 236 actions menées auprès des familles.

Tout au long de l'année, les RPE ont proposé de nombreuses actions : ateliers d'éveil, temps collectifs, permanences d'information, accompagnement administratif, réunions d'information et rencontres professionnelles. Ces interventions contribuent à rompre l'isolement des assistant(e)s maternel(le)s, à soutenir la professionnalisation des pratiques et à offrir aux familles un accompagnement personnalisé dans leurs parcours d'accueil du jeune enfant.



9 écoles
827 élèves
répartis dans 40 classes



2 Crèches en
délégation de gestion
43 enfants accueillis
224 jours d'ouverture



2 Crèches
en gestion
directe
59 enfants accueillis
220 jours d'ouverture
48 429 heures facturées



3 RPE (Relais Petite Enfance)
114 Assistantes maternelles suivies
92 communes servies

MULTI-ACCUEIL PAUSE CÂLIN MOIRANS-EN-MONTAGNE



37
enfants



219
jours d'ouverture

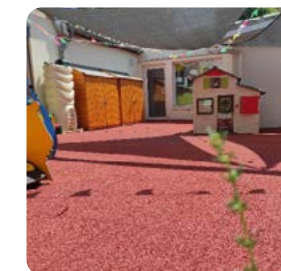
➤ AMÉNAGEMENT DE LA COUR

Dans le cadre de l'amélioration de notre espace extérieur, la cour a été réaménagée afin de favoriser le bien-être des enfants avec la participation financière de la CAF. Une table en bois a été installée pour permettre les repas et les activités en plein air. L'aménagement a également été complété par un récupérateur d'eau, une armoire de rangement extérieure et des plantations, offrant aux enfants un accès renforcé à la nature et à des matériaux naturels, propices à l'exploration, à la découverte et au développement de leur sensibilité à l'environnement.

➤ FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Au mois de décembre, nous avons organisé la fête de fin d'année où l'ensemble des familles de la crèche ont pu bénéficier du spectacle jeune public « Bruna recherche l'hiver ». 73 personnes, dont 34 enfants ont assisté à ce spectacle qui a été très apprécié de tous. Nous avons ensuite partagé un temps convivial autour d'un goûter. Cet après-midi a permis des échanges aussi bien entre parents et professionnelles et également entre parents. En effet, les familles apprécient également rencontrer les autres enfants et familles qui fréquentent le multi-accueil.

31 079
heures facturées
(28 940 heures
réalisées)



CRÈCHE ARINTHOD

LES BERCEAUX D'ÉMERAUDE

Accueil d'enfants
de 10 semaines
(révolues) à 4 ans



250m² dont
100m² de jardin
au centre d'Arinthod

Une équipe de professionnels diplômés

Gestion de la structure par
l'association ABRAPA ENFANCE
pour 5 ans à compter du 2
octobre 2023



12 places
autorisées par le
Département



La micro-crèche d'Arinthod a ouvert ses portes le 2 novembre 2023. La Communauté de Communes Terre d'Émeraude a confié la gestion de la structure à l'association ABRAPA ENFANCE pour une durée de 5 ans à partir du 2 octobre 2023.

La micro-crèche accueille des enfants de 10 semaines (révolues) à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel, de un à cinq jours, selon les besoins. L'agrément autorisé par le Département est de 12 places (décret 2021-1131 du 30/08/2021).

C'est un lieu d'éveil et de socialisation de 250 m² dont un jardin de 100 m². Le bâtiment se trouve au centre d'Arinthod, à proximité de l'école maternelle.

L'équipe de professionnels diplômés est responsable du bien-être des enfants. Elle respecte leurs besoins et leurs rythmes de façon individuelle. Son rôle est d'assurer une relation privilégiée avec chaque enfant dans un cadre collectif. Elle donne à l'enfant des repères sécurisants et établit une relation de confiance avec l'enfant et sa famille.

➤ QUELQUES CHIFFRES

22 enfants.
221 jours d'ouverture
17350 heures facturées

➤ BILAN

Sur l'année 2025, 22 enfants ont été accueillis (2 enfants en accueil régulier et 2 fratries). Cela représente 221 jours d'ouverture, et 17 350 heures facturées. Une stagiaire dans le cadre d'un stage pour un CAP AEPE a été accueillie, ainsi que 2 stagiaires en stage d'observation de classe de 3ème. Tout au long de l'année, des activités ont été proposées aux enfants, avec des

ateliers cuisine, des ateliers relaxation, des ateliers jardinage, des journées à thème (journée pyjama, journée sans horloge, journée chuchotis, journée colorée, etc.), ainsi que des événements tels que le carnaval et Halloween. La crèche a également célébré plusieurs événements cette année, notamment la fête de l'été avec toutes les familles de la crèche. Lors de la fête de Noël, les familles ont été invitées à partager un moment convivial, avec un petit spectacle intitulé « La Cuisine en folie » et un buffet partagé avec les familles.

La médiathèque poursuit ses interventions à la crèche pour proposer différents moments autour du livre.



MICRO-CRÈCHE LES PETITS CANARDS CLAIRVAUX LES LACS

➤ VÉGÉTALISATION DE LA COUR :

Projets communs avec la crèche de Poids de Fiole de Moirans en Montagne

2025 : présentation du plan aux trois crèches / début des travaux en juillet.
En novembre premiers, les enfants font les premiers pas des dans le jardin, patouille dans les bacs, achat de petites combinaisons et de bottes.



LES ALSH (ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

➤ NOMBRE REPAS SERVIS

Durant la pause méridienne des 7 ALSH : 90 000 repoa
Durant les vacances 6 ALSH : 5 250

➤ ACTIVITÉ GLOBALE ANNUELLE EN HEURES :

ALSH :
Peri scolaire : 279 000
extra scolaire : 47 300
Secteur jeunes : veillées vendredi soir :1515
extra scolaire : 11 170

➤ 4 STAGES ÉTÉ À BELLECIN :

32 enfants âgés de 7 à 11 ans
Séjours vacances 5 j
Hiver : Courcelles sur Aujon (52) : 22 enfants âgés de 7 à 11 ans
Eté : Remoray (25) et Prénovel (39) : 40 enfants de 6 à 12 ans
Séjours courts 3 ou 4 j à Ecrille et Villards les Dombes : 40 enfants de 4 à 6 ans

➤ PARTENARIAT

Avec le Pays Lédonien dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial/Contrat Local de Santé
- Ateliers auprès des enfants : mise à disposition d'un jeu de plateau ALIMENTREK (voir photo)
- 15 animateurs permanents impliqués dans le parcours de sensibilisation d'éducation à l'alimentation durable associée à l'activité physique
Nouveaux services apportés afin de répondre aux besoins des familles :
- Mercredi après-midi à POIDS FIOLE : en moyenne 17 enfants présents
- Accueil 1 semaine pendant les petites vacances LA CHAILLEUSE en moyenne 16 enfants présents

Renouvellement Marché de services LEO LAGRANGE pour la gestion des 4 ALSH secteur Clairvaux et 1 à Moirans) pour une année renouvelable 2 fois
Nb : ce renouvellement a été préparé en 2025 mais a pris effet au 01/01/2026

SECTEUR JEUNES

PARCOURS UFOSTREET

Six jeunes amis de longue date, fréquentant le Secteur Jeunes, ont gravi les étapes de l'UFOSTREET, évènement sportif autour du foot et des arts urbains organisé par l'UFOLEP, pour participer à l'édition nationale à Paris en Juin dernier. Après avoir remporté l'édition départementale à Dole et l'édition régionale à Dijon, l'équipe est partie à Paris rejoindre les 750 participants à cet évènement. Un souvenir inoubliable pour cette bande de copains qui a déjà re-signé pour l'édition 2026 !

SÉJOURS

Comment les jeunes pourraient mieux apprendre à vivre qu'en s'y essayant ? disait Thoreau. Fort de leur expérience de séjours de 15 jours dans le Sud-Ouest sur l'été 2024, le nombre de participants aux journées de préparation de séjour en automne et en hiver a fortement augmenté. Les conséquences de ce taux de participation ? Deux séjours organisés pour les jeunes du territoire sur l'été, une première ! Un séjour en Isère et un séjour à Europa-Park. S'ajoutent à cela deux mini camps de 3 jours chacun ; le premier en été, une itinérance en vélo sur la voie verte PLM et le second à l'automne sur la base de Bellecin. Le temps de quelques jours, le Secteur Jeunes a ainsi permis à 84 adolescents du territoire d'aller voir ailleurs, de s'essayer, tout simplement.



ESPACES FRANCE SERVICES

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, 2800 France services ont ouvert sur le territoire français depuis 2020.

Ces guichets regroupent sur un même site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

« France services, c'est le retour des services publics au cœur des territoires »

Dans ces lieux d'accueil, vous pouvez obtenir des conseils, réaliser vos démarches administratives ou encore être accompagné dans l'utilisation des outils numériques.

Partenaires de l'Etat 2025 :



SUR LE TERRITOIRE DE TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ

Quatre sites France services et quatre antennes sont à disposition des habitants du territoire :



Sites : Orgelet, Clairvaux-les-Lacs, Moirans en Montagne, Arinthod.

Antennes : Doucier, Vaux-les-Saint-Claude, Aromas, Val Suran.

NOS ACCOMPAGNEMENTS EN 2025

7164 accompagnements (antennes comprises) pour les 4 sites (rappel : 5101 accompagnements en 2024).

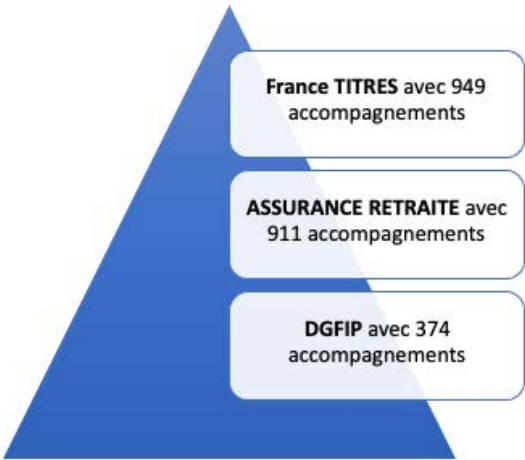
Accompagnements par sites :



Nos partenaires locaux 2025 :



Accompagnements TOP 3 :





Portes ouvertes 2025

La semaine portes ouvertes s'est déroulée du 6 au 10 octobre 2025. A cette occasion, une tombola a été mise en place sur chaque site France services de Terre d'Émeraude Communauté. Les gagnants ont pu remporter des lots offerts par la collectivité.

Inauguration le 18 avril 2025

Inauguration de l'espace partagé de Val Suran, en présence du Préfet du Jura Pierre-Edouard Colliex, une opération d'envergure de revitalisation du centre bourg, avec un espace commercial, France Services, une médiathèque et trois logements. Ce bâtiment moderne et durable, élégant et spacieux s'inscrit pleinement au cœur de la commune, offrant un lieu propice aux rencontres, aux échanges et à des moments culturels enrichissants. Cette nouvelle infrastructure illustre la détermination du président de Terre d'Émeraude Communauté Philippe Prost, du maire Frédéric Bride, et des élus d'offrir toujours plus de services à la population.



Au cours de l'année 2025, France services a poursuivi son engagement afin de faciliter l'accès aux services publics de proximité.

France services continue de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la fracture administrative et numérique en proposant un accompagnement humain, personnalisé et de qualité.

La réussite du déploiement des espaces France services repose sur l'engagement des équipes, le soutien de la hiérarchie ainsi que la collaboration étroite des maires des communes concernées. Cette mobilisation collective permet de développer des structures de proximité au cœur des territoires, y compris les plus éloignés des grands centres administratifs.

En rapprochant les services publics des citoyens, ces espaces contribuent à renforcer l'accès aux droits, à simplifier les démarches administratives et à offrir un accompagnement adapté aux besoins de chacun.



EHPAD RÉSIDENCE DU MOULIN

En 2025, l'EHPAD Résidence du Moulin a accueilli 66 personnes : 45 en hébergement permanent, 10 en hébergement temporaire et 11 à l'accueil de jour. L'âge moyen des résidents était de 88,67 ans.

➤ TAUX D'OCCUPATION

- Hébergement permanent : 98,77 % (2024 : 99.92%) ;
- Hébergement temporaire : 76,85 % (2024 : 84.79%) ;
- Accueil de jour : 33,74 % (2024 : 51.70%).

La baisse du taux d'occupation de l'hébergement permanent s'explique principalement par la réfection de plusieurs chambres. L'hébergement temporaire a été recentré sur sa vocation de séjour de courte durée, notamment afin de proposer une solution de répit aux proches aidants. L'activité de l'accueil de jour a été affectée par plusieurs périodes de fermeture liées à l'arrêt maladie prolongé d'une professionnelle.

➤ PARTENAIRES ET COLLABORATIONS

L'établissement poursuit ses collaborations avec les professionnels de santé et les partenaires du territoire : médecins de la maison de santé, pharmacie, laboratoire, kinésithérapeutes, orthophonistes, équipe mobile de gériatrie, infirmière hygiéniste.

➤ ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2025

Vie Sociale :

En raison de l'arrêt maladie prolongé d'une animatrice, aucun voyage n'a pu être organisé. Les équipes se sont néanmoins mobilisées pour maintenir les animations et les temps festifs au sein de la résidence.

- Activités collectives proposées tous les après-midis du lundi au vendredi (loto, atelier mémoire, jeux, tricot, goûter au bord du lac etc...)
- la poursuite des interventions des bénévoles (chorales, association entraide, conteuse, musicien...)
- les goûters d'été et de Noël, accompagnés de spectacles musicaux ont rencontré un vif succès auprès des résidents et de leurs familles.

Organisation institutionnelle :

- Arrivée nouvelle directrice en janvier ;
- Changement d'infirmière coordinatrice en septembre ;
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS et le Conseil Départemental en janvier 2025 ;
- Année marquée par un absentéisme important (1642 jours soit 7.15 ETP) et des difficultés de recrutement, nécessitant un recours régulier à l'intérim pour assurer la continuité de l'accompagnement et des soins

HALTE RÉPIT

LE CONTEXTE NATIONAL

En 2025, on estime que 1,4 million de personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres maladies neurodégénératives en France, représentant environ 2,2 % de la population. Au regard du nombre de proches aidants investis, cela signifie que plus de 3,5 millions de personnes sont aujourd'hui concernées par la maladie (personnes malades et proches aidants). Le nombre total de personnes atteintes de maladies d'Alzheimer et apparentées va presque doubler d'ici 25 ans, ce nombre pourrait atteindre 2,2 millions d'ici 2050, représentant 3,31 % de la population à ce moment-là contre 1,83 % en 2018. L'augmentation est principalement due à la croissance de la population âgée, en particulier les personnes de plus de 85 ans. À l'échelle mondiale, environ 58 millions de personnes vivaient avec la maladie d'Alzheimer en 2019, et ce chiffre pourrait atteindre 139 millions d'ici 2050. En France, environ 225 000 nouveaux cas de maladie d'Alzheimer sont diagnostiqués chaque année.

EN 2025, LA HALTE RÉPIT C'EST :

- 129 jours d'ouverture soit 1201 demi-journées d'accueil de personnes malades
 - 17 bénévoles qui se sont relayés soit 650 demi-journées de présence
 - 17 personnes malades qui ont été accueillies (contre 13 personnes en 2024).
- La Halte Répit est ouverte les mardis, jeudis et vendredis 9h30 à 16h30. Depuis 2013, acquise par la Communauté de communes, la Halte Répit accueille en journée des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, le temps d'une pause, pour eux-mêmes comme pour leur famille. De nombreuses personnes s'occupent de leur père, mère ou de leur conjoint en perte d'autonomie. On les appelle les proches aidants ou aidants familiaux. Les aidants assument une mission capitale et indispensable qui permet à la personne aidée de rester chez soi lorsque cette solution est encore envisageable, malgré le grand âge ou le handicap. Ils constituent donc un pilier irremplaçable de notre société. Mais ces personnes se retrouvent parfois isolées et épuisées, ayant mis leur vie entre parenthèses pour s'occuper de leur proche.

Arrive un moment où l'aidant doit pouvoir être soulagé et se reposer sur les structures lui permettant de s'accorder un peu de temps : la halte répit fait partie de ces dispositifs de soutien.

Au sein de la halte-répît d'Orgelet, les personnes malades peuvent participer, dans un environnement sécurisé, à une demi-journée ou une journée d'activités ludiques, récréatives ou socioculturelles, en dehors de leur domicile. De leur côté, les aidants peuvent ainsi bénéficier également d'un moment de pause, vaquer à leurs occupations et s'octroyer une précieuse bulle d'oxygène et de liberté. L'équipe de bénévoles est également à leur écoute : s'exprimer, échanger sur leurs difficultés face à la maladie, peut être un vrai soulagement.

Activités de l'année:

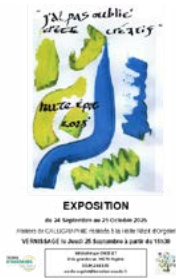
Visites du Musée de la Mode à Orgelet, du Musée du Jouet à Moirans, de l'Ecole d'Autrefois à Château-Châlon, des sorties à Arinthod et Orgelet les jours du marché, au festival de « bouche à oreilles », aux villages de Noël à Vogna et Pimorin...

En partenariat avec le Foyer-Logement d'Orgelet : partage de la galette des rois, visite du lama, spectacle de magie, loto, chants de Noël...

Nous avons également accueilli des collégiens d'Orgelet qui ont travaillé sur un projet « environnement d'hier et d'aujourd'hui », des lycéens en formation médico-social venus échanger avec les seniors.

Temps fort de l'année : Réalisation d'une exposition de calligraphie et peinture à la médiathèque d'Orgelet, réalisée par les personnes malades à l'initiative du sculpteur et peintre Eric Mourez, bénévole à la Halte Répit.

Chaque année, à l'occasion de la journée mondiale « Alzheimer », la Halte-Répît organise en septembre sa marche solidaire pour soutenir les personnes malades et leurs familles.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CIAS TERRE D'ÉMERAUDE GÈRE

- L'EHPAD de Moirans en Montagne
- La Halte Répit d'Orgelet
- La Maison de Santé de Moirans en Montagne
- Le portage de repas aux cantines scolaires et aux seniors à domicile
- Les voyages Seniors
- La transmission après avis des dossiers d'Aide Sociale au service compétent du Département. Sur l'année 2025, 35 dossiers de demandes Aide Sociale à l'Hébergement ont été transmis.

	1 ÈRE DEMANDE	RENOUVELLEMENT
Personnes handicapées	3	8
Personnes âgées	13	7
Obligés alimentaires	4	-

- Depuis le 1er juillet 2025, Terre d'Emeraude Communauté a délégué la gestion de la Résidence Autonomie BELLEVUE située au 33 Rue du Bourget 39270 ORGELET à la Mutualité Française du Jura.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Moirans

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Moirans regroupe des professionnels de santé dans les domaines médical, paramédical et social.

1. Pôle médical et paramédical

- 4 Médecins généralistes :
- 1 Cabinet de kinésithérapeutes avec 6 professionnels
- 1 Podologue
- 1 Sage-femme
- 1 Cabinet d'orthophonie
- 1 Diététicienne
- 1 Cabinet de psychologues
- 1 Cabinet infirmier
- 1 Officine de pharmacie

2. Pôle social

- Antenne du Conseil Départemental du Jura
- Permanence du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile en situation de vulnérabilité

Portage de repas en 2025 :

- 11 513 repas livrés à domicile pour les seniors du territoire, soit une hausse de 4,6 % par rapport à 2024.
- 11 379 repas livrés aux cantines scolaires et aux Accueils de Loisirs, soit une baisse de 3,9 % par rapport à 2024.

Voyages seniors

Chaque année, le CIAS organise des voyages avec le dispositif Seniors en vacances, financé par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, qui permet aux seniors de plus de 60 ans sur le territoire de bénéficier de séjours « tout compris » à des tarifs accessibles. Deux membres du Conseil d'Administration du CIAS accompagnent bénévolement les groupes de voyageurs lors des séjours.

Les séjours seniors en vacances offrent une multitude de bénéfices pour les personnes âgées et leurs aidants. Ces séjours permettent de réduire le stress, de renforcer les liens sociaux et d'améliorer la qualité de vie. Ils offrent également l'opportunité de découvrir de nouveaux horizons et de participer à des activités qui peuvent avoir un impact positif sur la santé physique et mentale.

Les séjours comprennent :

- Des animations favorisant le lien social (soirées cabaret, karaoké, jeux de société, soirées dansantes, etc.)
- Des visites culturelles et patrimoniales accompagnées de guides
- Des dégustations de spécialités locales

En 2025, 150 seniors répartis sur 3 voyages ont profité d'une semaine de vacances à tarif avantageux, dans différentes régions de France :

- Du 29 mars au 05 avril 2025 : Village Club Miléade 62155 Merlimont – PAS DE CALAIS
- Du 12 au 19 avril 2025 : Village vacances La Buissière 07120 Labeaume – ARDECHE
- Du 11 au 18 octobre 2025 : Village CAP France 46120 Terrou - LOT

ESPACES PARTAGÉS

➤ À VAL SURAN

La création de la Médiathèque de VAL SURAN s’inscrit dans un projet global coconstruit avec la Commune de Val Suran, à savoir un espace partagé composé de 3 étages :
Le rez-de-chaussée appartient à la Commune pour l’installation d’un commerce
Le 1^{er} étage est propriété de la Communauté de communes où est implantée désormais la médiathèque Josette PRATTE, ainsi que les locaux dédiés aux Espaces France Services

Le 2^{ème} niveau, est également propriété de la commune qui a réalisé 4 logements. Ce bâtiment dont la construction a démarré dès l’automne 2023 a été inauguré le 18 avril 2025 en présence de nombreux élus et de Josette PRATTE, épouse de Bernard CLAVEL, qui a accepté de donner son nom à cette médiathèque. L’espace partagé de Val Suran, destiné à dynamiser le centre-bourg représente un investissement global de 2 018 000€ HT, partagé entre Terre d’Émeraude Communauté et la commune en fonction des espaces propriétés de chacune des deux collectivités et des subventions attribuées par les partenaires financiers que sont la DRAC, l’Etat et le Département du Jura.



➤ À ARINTHOD

L’espace partagé d’Arinthod : un projet structurant au service du territoire
L’année 2025 a marqué une étape décisive dans la réalisation du bâtiment. Les travaux ont progressé de manière significative tout au long de l’année, permettant d’envisager une ouverture des locaux à l’automne 2026.
Pensé comme un véritable espace de services et de vie, ce nouvel équipement répond à la volonté de regrouper, au sein d’un même bâtiment, plusieurs services. Il accueillera la médiathèque d’Arinthod, un bureau de poste, l’espace France Services ainsi qu’un espace culturel.

Ce projet constitue un levier important pour renforcer l’attractivité du territoire et faciliter l’accès aux services de proximité. En réunissant des services administratifs, culturels et numériques dans un lieu unique, il favorisera les échanges entre les habitants, simplifiera les démarches du quotidien et contribuera à dynamiser la vie locale.

Pour France Services, cette implantation représente une évolution majeure. Les nouveaux locaux offriront un cadre plus fonctionnel, accessible et adapté aux besoins des usagers comme des agents, garantissant un accompagnement de qualité dans des conditions optimales.



SPORT

➤ PISCINE INTERCOMMUNALE D'ARINTHOD

Recettes totales :

32 157€

4 800 € de recettes billetterie

27 357 € de recettes inscriptions aux cours

Soit une nette augmentation au titre de l’année 2025 surtout sur les recettes de la billetterie



Association du personnel EM'ROAD CLUB	740 €
---------------------------------------	-------

➤ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Au total, ce sont 104 000€ qui ont été attribués aux associations, répartis comme suit :



SPORT et vie associative	104 000 €
Volodalen Solidaire - trail	1 500 €
Triath'Lons – triathlon international de Chalain	1 000 €
FRI Saint Maur - Triathlon du lac de Vouglans – ÉVÈNEMENT TERRE D'ÉME-RAUDE	3 000 €
Codep EPGV39 - Adventu'run	1 000 €
Club de VTT d'Orgelet	1 000 €
Moto Club de Moirans-en-Montagne	1 500 €
Association de karting	500 €
Motoclub du Risoux	500 €
AS du collège de Moirans-en-Montagne	500 €
Association canine de Jeurre	400 €
Club Omnisports Clairvalien (COC)	1 000 €
Jura Lacs Football	17 500 €
Jura Sud Football	64 000 €
Jura Sud Handball	7 000 €
Juraswim	500 €
VTiste Bourgeois et Lacroix - sponso-ring	600 €
La forestière	1 500 €
Le trait Comtois	500 €

+ AS du collège d'Arinthod : 500 €

CULTURE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

ASSOCIATIONS BENEFICAIRES	152 900 €
Idéklic – Festival de l’Enfant	50 000 €
Festival de musique baroque	2 000 €
Noël au Pays du Jouet	13 000 €
Adapemont – Festival Bouche à Oreille	7 000 €
Adapemont – Chantier de restauration du château d’Oliferne	1 500 €
Festivalzin – Festival les Gueules de Bois	3 500 €
Les rois vagabonds	1 000 €
Déflagration – spectacles culturels	2 000 €
Paroles d’ici et d’ailleurs	500 €
Les croqueurs de pommes	1 000 €
Onno archeo	2 000 €
Batterie Fanfare Orgeletaine (BFO)	1 000 €
Ecole de musique Jura Sud	25 000 €
Union musicale clairvalienne	20 000 €
Musique et Arts en Pays d’Orgelet (MAPO)	15 000 €
La Vache qui rue	4 000 €

CTDCEAC (CONVENTION TERRITORIALE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET D’ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le thème retenu de la 3ème convention pour 2025-2026 est toujours « Source, Ressource et Diversité ».

Structure	20 000 €
Festival pour l’enfant Idéklic	4 000 €
Association Adapemont	3 700 €
Festival Noël au Pays du Jouet	2 000 €
Musée du Jouet	3 000 €
Réseau des médiathèques intercommunes	3 000 €
Théâtre de la Petite Montagne	2 500 €
Plasticienne Christelle Fillod	1 800 €



MÉDIATHÈQUES



➤ **UN RÉSEAU EN JEUX :
LES MÉDIATHÈQUES LUDIQUES**

- Le fonds de jeux de la médiathèque de Moirans-en-Montagne (+ de 600 références) est mis à la disposition de l'ensemble des médiathèques de Terre d'Emeraude. Les médiathèques peuvent ainsi proposer des animations autour du jeu toute l'année. (Soirée jeu sur la thématique du polar, atelier d'écriture...)
- La sélection des jeux, le stockage, le prêt, le contrôle des contenus des boîtes de jeux sont réalisés par les bibliothécaires de la médiathèque de Moirans-en-Montagne.
- Les animations proposées aux différents publics sont très appréciées et attendues. Le jeu est aussi parfois intégré dans les accueils de classe avec le jeu comme support complémentaire au livre.

➤ **ESPACE FRANCE SERVICE
ET MÉDIATHÈQUE :
LE REGROUPEMENT DE SERVICES**

Depuis octobre 2025, l'EFS de Moirans-en-Montagne est installé dans la médiathèque de Moirans-en-Montagne. Du lundi au vendredi, les agents de l'EFS accueillent le public.

Les locaux de l'EFS sont aujourd'hui plus attractifs, plus accueillants, plus chaleureux. Les agents se sentent en sécurité par les passages du public dans la médiathèque et aux abords de celle-ci.

Depuis son installation, l'EFS a aussi constaté une hausse de la fréquentation et des appels téléphoniques. Autre point positif, les accueils à l'EFS sont plus détendus, l'accueil dans un espace culturel est moins anxiogène.

Ce pôle gagne aussi en visibilité. Certains usagers de la médiathèque osent demander des informations sur les services proposés par l'EFS, et les personnes ayant rendez-vous à l'EFS prolongent quelques fois leur visite dans l'enceinte de la médiathèque. Cette cohabitation crée une véritable dynamique et contribue à attirer davantage de public.



➤ **JUMEL39 :
UNE RESSOURCE
COMPLÉMENTAIRE POUR LES
USAGERS DES MÉDIATHÈQUES**

Ce service est proposé par le conseil départemental via la médiathèque départementale.

Dès l'inscription d'un usager dans l'une des médiathèques du réseau, une multitude de services sont offerts gratuitement sans publicité et en toute sécurité. Ainsi sur ce portail sont accessibles les ressources numériques suivantes : cortex, storyplay'r, music me, naxos library, cafeyn, sciences en ligne, mycow, moaik.co, médiathèque numérique.

Le catalogue de toutes les médiathèques du Jura est également accessible. Il est possible de réserver, depuis chez soi, des livres et Cd. La livraison de ces documents se fait dans la médiathèque de l'utilisateur.

➤ **LES ACQUISITIONS :
LES BIBLIOTHÉCAIRES DANS L'AIR
DU TEMPS**

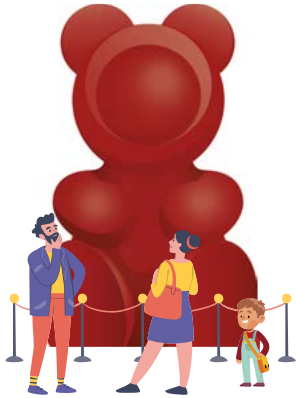
Pour compléter et enrichir les collections à destination du plus grand nombre, les équipes des médiathèques restent à l'écoute des tendances pour être plus proches des attentes des usagers. Ces nouveautés proposées au fil de l'année participent à l'attractivité des médiathèques. (Livres, CD, DVD, livres lus, livres en gros caractères...)

➤ **ZOOM : UNE MÉDIATHÈQUE
TERRE D'ÉMERAUDE,
C'EST QUOI ?**

- 5 lieux inspirants pour tous, tout au long de l'année :
- Exploration : exposition, conférence, ateliers.
 - Convivialité : animations, rencontres, échanges...
 - Actualité : point presse, sélections, focus ...
 - Pause : jeux, musique, cinéma, espaces de détente...
 - Découverte : accueil d'élèves, accueil des bébés lecteurs, tables thématiques...
- Et à tout moment, le conseil des médiathécaires.

MUSÉE DU JOUET

64 750 visiteurs
(65 109 en 2024)



**65%
d'adultes
35%
d'enfants**

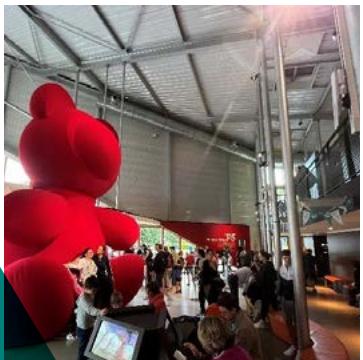


30 %
de visiteurs de Bourgogne Franche-Comté
6 %
de visiteurs étrangers



52%
de visiteurs en juillet et août

Second
site du Jura le plus visité
pendant l'été



Fin du second récolement
décennal le 31/12/2025 :
91% de la collection
inscrite à l'inventaire
réglementaire est récolée.



➤ TENDANCES À LA LOUPE

Une fréquentation toujours soutenue

Avec 64 750 visiteurs, le musée du Jouet confirme son attractivité en maintenant, pour la troisième année consécutive, un niveau de fréquentation élevé. Cette stabilité témoigne de l'intérêt du public pour une offre culturelle régulièrement renouvelée, conjuguant expositions temporaires, animations et enrichissement du parcours permanent.

Une forte progression des groupes

La fréquentation des groupes poursuit sa dynamique avec une hausse de 25 % par rapport à 2024. Cette progression concerne l'ensemble des publics accueillis : établissements scolaires, accueils de loisirs, groupes d'adultes et personnes en situation de handicap. Elle traduit le développement des actions de médiation ainsi que la fidélisation des partenaires éducatifs et touristiques.

Des recettes en progression

Les recettes de billetterie et de boutique enregistrent une augmentation de 9 % par rapport à 2024.

Le développement de la privatisation d'espaces, notamment à destination des entreprises du territoire, constitue également un nouveau levier de recettes tout en renforçant la visibilité du musée auprès des acteurs économiques.

➤ UNE OFFRE CULTURELLE TOUJOURS RENOUVELÉE

Afin de fidéliser les visiteurs et d'inciter au renouvellement des visites, le musée du Jouet poursuit sa politique d'enrichissement de son offre culturelle, en combinant expositions temporaires, nouveaux dispositifs de visite et installations permanentes.

Les années 1980 à l'honneur

L'exposition « Les jeux et jouets des années 1980 » a invité les visiteurs à replonger dans une décennie emblématique à travers une sélection de jouets issus de la collection privée de Mel et David. Cette présentation, conçue par des collectionneurs passionnés, proposait un regard sensible sur les objets qui ont marqué l'enfance de toute une génération.

Smoby fête ses 100 ans

Face à son succès, l'exposition consacrée au centenaire de Smoby, premier fabricant français de jouets, a été prolongée jusqu'au 31 août 2025.

Le musée hors les murs

Le musée poursuit également sa politique de diffusion des collections avec l'exposition « Les trésors du musée du Jouet », présentée au Conseil départemental du Jura à Lons-le-Saunier du 12 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

Un parcours permanent enrichi

Le parcours permanent s'est enrichi de plusieurs nouveautés :

- Une nouvelle maquette PLAYMOBIL® représentant la montagne en hiver et en été ;
- Six jeux géants en bois réalisés par l'artisan jurassien Bruno Thomas (« Bête à Bois »), favorisant une visite toujours plus ludique et participative.

➤ UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DIVERSIFIÉE

Tout au long de l'année, le musée a proposé une programmation particulièrement riche destinée à tous les publics.

Autour de l'exposition consacrée aux années 1980, plusieurs ateliers de création et une nouvelle visite guidée ont été développés. Des écoles et des accueils de loisirs du territoire ont bénéficié gratuitement de ces animations dans le cadre d'un partenariat avec Terre d'Émeraude Communauté.

Un jeu de piste, décliné en version papier pour les collèves et en version numérique pour les visiteurs individuels, est venu compléter le dispositif de médiation.

Durant les vacances scolaires et les grands rendez-vous nationaux (Nuit européenne des Musées, Journées européennes du Patrimoine, Noël au Pays du Jouet...), spectacles, démonstrations, visites guidées, animations de jeux traditionnels et ateliers ont rythmé la programmation.

Au total, 3 708 visiteurs individuels ont participé aux visites guidées, ateliers, spectacles et animations proposés pendant les vacances scolaires.

➤ L'INNOVATION AU SERVICE DES PUBLICS

Une Murder Party créée par l'équipe

Parmi les nouveautés marquantes de l'année figure la création d'une Murder Party entièrement imaginée par l'équipe du musée, avec l'accompagnement de Thomas Quentin, concepteur de jeux d'enquête.

Développée tout au long de l'année 2025 et testée en fin d'année, cette enquête immersive plonge les participants dans une affaire criminelle fictive au cœur du musée. Elle enrichira l'offre de médiation à partir d'avril 2026.

➤ ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans le cadre de la Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Éducation Artistique et Culturelle, le musée a poursuivi son travail autour de la collection ethnologique Chantal Lombard.

Le projet « Jouets et traditions : quand le Jura rencontre le monde », mené avec une classe CHAAP du collège Pierre Vernotte et les artistes Eve-Lise Kern et Jean-Baptiste Colleuille, a permis aux élèves de réinterpréter une sélection de jouets du monde en mobilisant des matériaux et des savoir-faire propres au territoire jurassien.

➤ DES COLLECTIONS AU CŒUR DE NOS MISSIONS

Poursuite du récolement décennal

Le musée a poursuivi le récolement décennal des collections conservées en réserve, conformément au plan de récolement engagé en 2015. Cette opération réglementaire consiste à vérifier la présence, la localisation, l'état de conservation et les informations documentaires de chaque objet.

Ce travail de fond contribue à améliorer la connaissance des collections, à garantir leur traçabilité et à préparer leur future valorisation, notamment dans la perspective du projet de rénovation du musée.

Informatisation des collections

Le récolement s'accompagne de la poursuite de l'informatisation des collections ainsi que de la mise à jour de la base photographique. Ces outils facilitent la gestion quotidienne des collections, renforcent leur documentation scientifique et constituent un support essentiel pour les projets de recherche, de médiation et d'exposition.

Des collections qui rayonnent au-delà du musée

Le musée du Jouet poursuit sa politique de prêt d'œuvres afin de faire connaître ses collections auprès d'un large public. En 2025, plusieurs prêts ont été accordés à des musées et institutions culturelles en France, contribuant à la valorisation des collections du musée dans le cadre d'expositions consacrées à des thématiques variées.



RÉGIE DE VOUGLANS



La Régie de Vouglans est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est administrée par un Conseil d'administration (CA) composé de 20 membres, maires riverains du lac, élus de la collectivité. Le CA est présidé par M. Jean-Charles GROSIDIER maire d'Arinthod et VP de Terre d'Émeraude Communauté lui-même assisté de 2 vice-présidents : M. Christophe GERMAIN maire de Largillay-Marsonnay et M. Dominique RETORD maire de Lect-Vouglans.

➤ SON PÉRIMÈTRE :

- 3 ports : Port de la Saisse (Pont de Poitte) Port du Meix (La Tour du Meix) Port de la Mercantine (Maisod)
- 1 Camping
- 2 plages : Plage du Surchauffant (La Tour du Meix) Plage de la Mercantine (Maisod)
- 11 commerces sous conventions :

Restaurants Le Balcon et la Guinguette, le snack de la plage du Surchauffant, le bar snack au sein du camping ouvert depuis juin 2025, Extrem Jet, le Mercantoch' à Maisod, le snack de la plage de la Mercantine, la location de bateaux électriques à la Mercantine, la location de paddle pédalos bateaux plage de la Mercantine, et le snack à la capitainerie de Pont de Poitte, ...

651 ANNEAUX
sur les 3 ports

La Régie de Vouglans, c'est un
Chiffre d'affaires
2025 de
1 840 316€ HT



Un camping avec
220 emplacements
(emplacements nus et locatifs)

➤ LES DOSSIERS IMPORTANTS MENÉS EN 2025 :

LA CONSTITUTION DU PROJET DE TERRITOIRE

La Régie, en collaboration avec Terre d'Émeraude, a constitué un projet de territoire récapitulant les enjeux environnementaux, sociaux culturels et économiques liés au Lac de Vouglans. Il intègre un plan d'actions chiffré à 5 et 10 ans fondé sur les priorités d'aménagement, de gouvernance et de développement durable du territoire.

Objectifs environnementaux :

- > Préserver la biodiversité
- > Maintenir le classement « excellente qualité » des eaux de baignade
- > Structurer le développement du littoral (belvédères, zones de mouillage...)
- > Développer la mobilité douce

Objectifs sociaux culturels

- > Garantir l'accessibilité et l'inclusion (labellisation Handiplage)
- > Valoriser le patrimoine en développant les liens entre les structures du territoire
- > Soutenir les événements culturels et sportifs pour créer du lien entre habitants et touristes de toutes générations

Objectifs économiques

- > Développer le tourisme durable en diversifiant les hébergements écoresponsables
- > Structurer l'offre portuaire et développer de nouveaux services
- > Renforcer les circuits courts et les partenariats public-privé
- > Assurer une gestion cohérente des équipements touristiques et nautiques autour du lac

PLAGES SANS POUBELLE

Suite à la mise en place de zones de collectes centralisées d'ordures ménagères sur les plages, les aires de camping-car et les ports avec le tri sur les sites touristiques en 2024, la Régie de Vouglans et Terre d'Émeraude ont maintenu leurs efforts de sensibilisation des publics avec des interventions du service Om et la multiplication des affichages. Malheureusement les incivilités restent nombreuses : les équipes techniques sont contraintes au ramassage quotidien des déchets en haute saison.



LE BAR SNACK

Afin de proposer un service de bar snack en interne, la Régie de Vouglans a fait réaménager un ancien local d'animation et a pu, dès avril 2025, ouvrir le BS.

La gestion du personnel et des stocks étant soumise à une activité saisonnière complexe, le Conseil d'administration a décidé de déléguer ce service pour la saison 2026. Un appel à candidatures a été réalisé en décembre.



➤ LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA RÉGIE :

TEC est le partenaire privilégié de la Régie.

La gendarmerie présente sur le site du Surchauffant les week-ends des ponts de mai les week-ends de juin et du 01/07/2025 au 31/08/2025 7/7 et les week-ends de septembre.

La police intercommunale présente de l'ouverture à la fermeture du camping du lundi au vendredi sur les aires de camping-cars et à l'écoute des besoins ponctuels de la Régie

La DDT et la préfecture : La Régie a participé en 2025 aux cellules d'alerte Rivière d'Ain en lien avec la DDT 01 et 39, les CD 01 et 39, la préfecture du Jura, l'OFB, le SR3A, EDF et d'autres partenaires associatifs.



TERRE D'Émeraude TOURISME

CASCADES DU HÉRISSEON

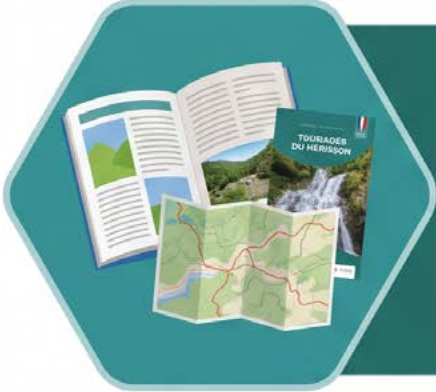


375 430

visiteurs en 2025 sur le site des Cascades du Hérisson – 47 664 véhicules. Fréquentation +4% par rapport à 2024

ORIGINE DES VISITEURS

FRANÇAIS :
1 : Auvergne Rhône-Alpes
2 : Bourgogne Franche-Comté
3 : Grand Est
ÉTRANGERS :
1 : Belgique
2 : Suisse
3 : Pays-Bas



20 000 guides touristiques français/anglais édités
20 000 cartes touristiques
5000 guides familles français/anglais
30 000 plan des Cascades du Hérisson

PARTENAIRES OFFICE DE TOURISME

192
partenaires



BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Emménagement de la SPL Terre d'Émeraude Tourisme dans les nouveaux locaux au 05 rue du Parterre à Clairvaux-les-Lacs.

Visiteurs saison 2025 * :
• 6296 contacts OT de Clairvaux-les-Lacs
• 1999 contacts OT de Moirans-en-Montagne
• 368 contacts OT d'Orgelet
• 157 contacts OT d'Arinthod

Soit un total d'environ 20 000 personnes sur la saison *

*Avril à septembre pour OT de Clairvaux et Mairanx, juin à septembre pour OT d'Orgelet et juillet, août pour OT d'Arinthod



Programme des animations, hébergements imprimés à la demande
+ de **300 000** visiteurs sur le site www.terredemeraudetourisme.com
7400 abonnés facebook et
3144 abonnés instagram

SENTIERS DE RANDONNEES & BELVEDERES

1000 km

de sentiers de randonnées balisés au PDIPR

25

belvédères communautaires



6695

pass via ferrata vendus en 2025



ANIMATIONS ESTIVALES Près de 500

visiteurs accueillis lors des animations estivales (visite de fermes, visite sentier sylvicole, soirée observation de la nature, randonnées thématiques, sorties nature...)



1 cartoguide de randonnées Terre d'Émeraude et fiches de randonnées pédestre et VTT édités

TAXE DE SEJOUR

567 113€

de recettes de taxe de séjour



SPL TERRE ET LACS

La SPL Terre et Lacs du Jura a été créée le 1^{er} janvier 2025. Elle assure la gestion, l'exploitation et le développement du Centre sportif de Bellecin, du Domaine de Chalain et les Gîtes de Maisod, pour le compte de TEC, propriétaire des équipements.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres tous représentants des collectivités territoriales : Conseil départemental et la communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté. Le Conseil d'Administration est présidé par M. Jean-Luc GUERIN, assisté de 2 vice-présidents : M. Dominique CHALUMEAU et M. Jean-Charles DALLOZ.

Le Centre Sportif de Bellecin est un équipement structurant du territoire dédié aux sports de pleine nature, à l'accueil de groupes et au tourisme sportif. Situé sur les rives du lac de Vouglans, il propose une offre intégrée associant activités sportives terrestres et nautiques, hébergement, restauration et services aux publics. Le Centre accueille tout au long de l'année une clientèle diversifiée composée de scolaires, centres de loisirs, clubs sportifs, associations, entreprises et touristes, à l'occasion de séjours, stages, formations, séminaires et manifestations sportives. Doté d'une capacité d'accueil de 220 lits (280 en période estivale), via des chalets, des hébergements collectifs mais aussi un restaurant, une piscine couverte et un bassin extérieur, un espace bien-être et une base nautique, il constitue un site de référence pour les activités de pleine nature dans le Jura. Au-delà de l'accueil du public, le Centre assure l'ensemble des missions d'exploitation du site : commercialisation des prestations, entretien des infrastructures, gestion des équipements sportifs, exploitation de la plage de Bellecin, maintenance des espaces extérieurs et gestion des services techniques, contribuant ainsi au développement de l'attractivité touristique et sportive du territoire.

LE CENTRE SPORTIF DE BELLECIN - LES TEMPS FORTS 2025

Diversification de l'offre

- Développement du point location nautique et des cours particuliers.
- Création de séjours thématiques (Trail, Escalade, Pêche).
- Déploiement de stages sportifs spécialisés (Judo, Basket).
- Enrichissement de l'offre bien-être avec une tisanderie et une salle de massage ouvertes au public.

Modernisation des infrastructures

- Rénovation partielle du chalet du personnel.
- Création d'un second studio pour le gardien.
- Aménagement d'un espace cuisine partagé.
- Renouvellement du mobilier (lits, bureaux).
- Amélioration des aménagements extérieurs : éclairage du parking et création d'un foyer avec espace détente.

Sécurité et qualité de service

- Renforcement du système de sécurité incendie (SSI).
- Mise en place d'astreintes de gardiennage assurant la continuité de service.
- Actualisation des contrats de séjour, règlements et procédures d'accueil.
- Amélioration de la planification des activités et de l'encadrement des séjours.

Développement des équipements sportifs

- Ouverture de la structure d'escalade.
- Création d'un parcours de multi-golf.
- Création d'un parcours de course d'orientation HANDI.
- Amélioration du terrain de trial en partenariat avec le club VTT.

Partenariats et attractivité

- Renforcement des partenariats avec les associations et clubs locaux.
- Consolidation de l'offre touristique et sportive.
- Développement d'une clientèle diversifiée (scolaires, clubs, entreprises, touristes).
- Renforcement du positionnement du Centre Sportif de Bellecin comme équipement de référence des sports de pleine nature à l'échelle jurassienne et régionale.

DOMAINE DE CHALAIN LES TEMPS FORTS 2025

Diversification de l'offre

- 633 réservations en 2025 (617 en 2024).
- 9 908 nuitées, soit +7,6 % par rapport à 2024.
- Allongement de la durée moyenne des séjours.
- Progression du taux d'occupation, atteignant 13,07 semaines (12,19 en 2024).

Une attractivité renforcée

- Confirmation du positionnement du Domaine comme destination nature, calme et déconnexion.
- Forte dynamique de fréquentation sur les mois de juin et juillet.
- Conditions météorologiques favorables ayant soutenu la saison touristique.

Une stratégie commerciale performante

- Développement des réservations directes via le site internet du Domaine.
- Renforcement de la visibilité grâce au référencement naturel et à la communication digitale.
- Complémentarité des plateformes partenaires (Airbnb, Jura Tourisme) pour élargir la clientèle.

Un rayonnement touristique consolidé

- Renforcement de la notoriété du Domaine.
- Fidélisation de la clientèle et augmentation de la durée des séjours.
- Valorisation d'une offre d'hébergement intégrée dans un environnement naturel exceptionnel.
- Contribution à l'attractivité touristique et au développement économique du territoire.



RESSOURCES HUMAINES

Une organisation consolidée

- 36 salariés permanents au 31 décembre 2025.
- Renforcement de la structuration de la SPL pour accompagner le développement des activités.
- Pérennisation des compétences et continuité des services.

Gestion de la saisonnalité

- 64 recrutements saisonniers pour répondre aux pics d'activité.
- Mobilisation des équipes sur les activités sportives, l'animation, la restauration, l'entretien, la surveillance des baignades et les services techniques.
- Adaptation des effectifs garantissant la qualité de l'accueil et la continuité des prestations.
- Renforcement de la notoriété du Domaine.

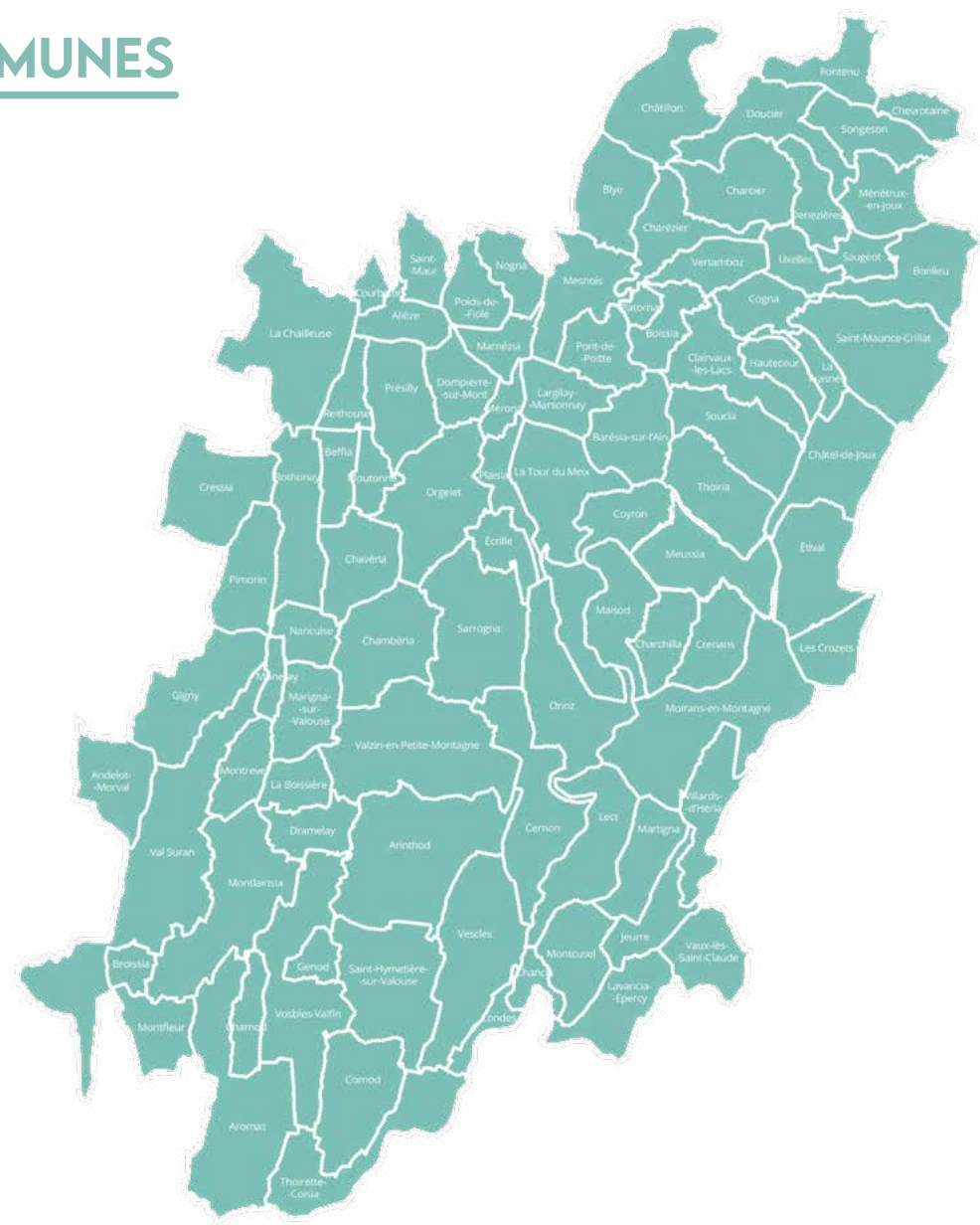
Formation et transmission des compétences

- Accueil d'apprentis dans le cadre de la politique de formation et de professionnalisation.
- Accompagnement des jeunes vers les métiers du tourisme, du sport et des services.



TERRE D'ÉMERAUDE
COMMUNAUTÉ

92 COMMUNES



Terre d'éméraude communauté
Siège social
4 chemin du quart
39270 Orgelet





LA RURALITÉ

Le sens
du
passé

L'intelligence
du
présent

L'ambition
de
l'avenir

L'ESPRIT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL